

ESCALE



ÉCHANGES SOLIDAIRES DE COLLECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT LOCAUX EN EUROPE

Valorisation des pratiques collectives européennes d'appui à la création d'activité en milieu rural



RÉFÉRENTIEL MÉTHODOLOGIQUE
"LES DISPOSITIFS COLLECTIFS ET TERRITORIAUX
D'APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ"



ESCALE



ÉCHANGES SOLIDAIRES DE COLLECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT LOCAUX EN EUROPE

Valorisation des pratiques collectives européennes d'appui à la création d'activité en milieu rural



RÉFÉRENTIEL MÉTHODOLOGIQUE "LES DISPOSITIFS COLLECTIFS ET TERRITORIAUX D'APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ"



À l'initiative des partenaires français, ce référentiel méthodologique a été élaboré par :

- Les partenaires du projet Escale : AFIP, CELAVAR et ESDIME.
- Guillaume Frolet pour la conception graphique.

Avec le soutien financier :

- Du ministère de l'Agriculture et de la Pêche
- Du Fonds Social Européen

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
LE PROJET ESCALE	4
POURQUOI UN RÉFÉRENTIEL MÉTHODOLOGIQUE ET PAS UN GUIDE ?	5
À QUI S'ADRESSE CE RÉFÉRENTIEL ?	5
I. COMPRENDRE LA NOTION DE DISPOSITIF COLLECTIF & TERRITORIAL (DCT)	6
DE L'EXISTENCE DE MULTIPLES ACTEURS...	7
... À LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT UNE RÉPONSE ADAPTÉE	7
UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF POUR DES PUBLICS « SPÉCIFIQUES »	8
1 / UN PROJET DE VIE ET UNE RECHERCHE D'AUTONOMIE DANS LE PROJET PORTÉ	8
2 / UN AUTRE RAPPORT À L'ÉCONOMIQUE	8
3 / LE RAPPORT AU TERRITOIRE	8
II. LES DCT : DIFFÉRENTES FAÇONS DE "FAIRE ENSEMBLE"	9
FORMES ET NATURES DES DCT	10
DCT EXTERNE ET INTERNE	11
LE DEGRÉ DE MATURITÉ DE L'EXPÉRIENCE	12
LE CHOIX DE TERRITOIRES D'INTERVENTION PERTINENTS	12
1 / ÉCHELLE RÉGIONALE	13
2 / ÉCHELLE INTERCOMMUNALE	13
3 / ÉCHELLE TRÈS LOCALE	13
LA DIMENSION GÉNÉRALISTE OU SPÉCIALISTE (THÉMATIQUE), VOIRE POLITIQUE	14

III. LES CONDITIONS D'ESSAIMAGE ET DE PÉRENNITÉ DES DCT	15
UNE NÉCESSAIRE INTERCONNAISSANCE DES STRUCTURES ET DES ACTEURS	16
UNE PRISE EN COMPTE PARTAGÉE DES ENJEUX DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE CRÉATION D'ACTIVITÉ	16
UNE VOLONTÉ DE FAIRE AVEC LES AUTRES, DANS UNE LOGIQUE COLLABORATIVE	17
L'ANIMATION DU DISPOSITIF COLLECTIF TERRITORIAL	17
UNE ÉVOLUTION DE SES MODES D'INTERVENTIONS	18
UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE QUI S'INSCRIT DANS LE TEMPS	18
LES FINANCEMENTS	19
LA FAMILLE D'ACTEURS	19
DES ACTIONS COMMUNES AUX PARTENAIRES	19
CONCLUSION	20
FICHES RESSOURCES	24
FICHE RESSOURCE N°1: LE COLLECTIF D'ACTEURS POUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ENTREPREUNARIALE EN MILIEU RURAL EN ALENTEJO (PORTUGAL)	24
FICHE RESSOURCE N°2: COLLECTIF D'ACTEURS EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉ EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE	30
FICHE RESSOURCE N°3: SITE D'ANIMATION DE LA COMMUNE D'ÉTANG-SUR-ARROUX	35
FICHE RESSOURCE N°4: " COLLECTIF DE L'ENVIE AU PROJET "	39
FICHE RESSOURCE N°5: COLLECTIF D'ACTEURS EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AGRI-RURALE EN RÉGION POITOU-CHARENTES.NOM DU DISPOSITIF "COMITÉ TECHNIQUE INSTALLATION"	45
FICHE RESSOURCE N°6: PAYS DES VALLONS DE VILAINEÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE D'ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJETS	49
FICHE RESSOURCE N°7: LES SITES PROJET'CTEUR EN BASSE-NORMANDIE	54
GLOSSAIRE	60

INTRODUCTION

LE PROJET ESCALE

ESCALE comme *Échanges Solidaires de Collectifs d'Accompagnements Locaux en Europe*, est un projet européen porté par l'AFIP¹ et le CELAVAR², en partenariat avec ESDIME³. L'objectif de ce projet est de créer un réseau européen des dispositifs collectifs territorialisés (DCT) d'accompagnement à la création d'activité en milieu rural. Ce réseau devrait permettre à des porteurs de projets d'intégrer dans leur parcours de création une expérience européenne où ils pourront enrichir leur projet des expériences similaires rencontrées mais également de bénéficier de l'appui de partenaires européens en terme d'accompagnement, appui pouvant être complémentaire à celui trouvé dans leur pays d'origine.

2009, première phase du projet, a permis de repérer et de décrire les expériences collectives existantes (voir fiches ressources jointes), de débiter la mise en réseau de certains collectifs d'accompagnement existants en France et au Portugal et d'initier l'échange de pratiques entre accompagnateurs. L'année 2010 verra s'élargir ce réseau des DCT (notamment vers d'autres pays européens) et se développer un travail de recueil des attentes des porteurs de projets vis à vis du réseau européen, afin de définir les modalités d'échanges possibles.

Ce « référentiel méthodologique » complète avant tout la réalisation des fiches ressources. Celles-ci observent une mission descriptive des différentes expériences locales, sur la base de travaux de capitalisation et de recueil de données de terrain. Elles cherchent ainsi à comprendre la dynamique locale en place, à travers une grille de lecture commune. Grâce à ce travail de synthèse, nous avons pu effectuer une analyse comparée des différentes initiatives, et ce afin de répondre à plusieurs objectifs :

- Permettre, à partir d'une lecture transversale, une tentative de définition de la notion de dispositif collectif territorial (DCT), sur la base d'identification de critères communs,
- Faciliter l'émergence, le développement et la pérennité de DCT en milieu rural en Europe.

Le présent « référentiel méthodologique » envisage donc, sur la base d'une meilleure compréhension des enjeux et de la constitution de ces dispositifs collectifs et territoriaux d'appui à la création d'activité, de contribuer, tant à l'essaimage d'actions collectives plus pertinentes à destination des porteurs de projets sur les territoires ruraux européens, qu'à la pérennisation de pratiques collaboratives existantes.

1/ Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales.

2/ Comité d'Étude et de Liaison des Association à Vocation Agricole et Rurale.

3/ Agence pour le Développement Local de l'Alentejo du Sud-Ouest (Portugal).

POURQUOI UN RÉFÉRENTIEL MÉTHODOLOGIQUE ET PAS UN GUIDE ?

La finalité de ce travail résulte donc dans l'identification et le repérage des facteurs qui concourent ou non à la réalisation d'une organisation collective d'accompagnement à la création d'activité en milieu rural. Dans cette perspective, ce « référentiel méthodologique » ne se veut pas un « guide » des bonnes pratiques collaboratives sur un territoire, mais plus un support pour les acteurs de l'accompagnement de porteurs de projets.

À la lumière des expériences étudiées en France et au Portugal, ce travail souhaite jeter les bases d'une réflexion à mener sur les territoires, pour engager des dynamiques collectives pertinentes. Il s'agit en ce sens, d'émettre quelques recommandations, d'ordre pratique, sur les conditions de mise en place d'un dispositif collectif territorial efficace, sur les freins et les obstacles qui peuvent entraver une collaboration plus aboutie.

Le parachutage de pratiques imposées, opéré par des acteurs d'autres territoires, aux contextes locaux différents, aux problématiques spécifiques, peut, à l'inverse de l'effet escompté, entraîner un phénomène de rejet et bloquer les dynamiques en cours.

Nous avons donc privilégié la formalisation d'une grille d'analyse commune pouvant servir aux différents acteurs, à travers plusieurs critères (ou points d'attention) essentiels. Comme mentionné précédemment, ce référentiel est suivi des fiches ressources ayant servi de matière à sa réalisation ainsi que d'un glossaire détaillant les noms et sigles utilisés dans ces différents documents.

À QUI S'ADRESSE CE RÉFÉRENTIEL ?

Il s'adresse essentiellement aux animateurs et formateurs des structures qui accompagnent des porteurs de projets, aux agents de développement des territoires ruraux qui travaillent au développement responsable et solidaire des territoires ruraux en Europe.

Il s'adresse également aux porteurs de projets et créateurs/créatrices d'activité, qui ont à cœur de partager leur expérience et qui cherchent un cadre collaboratif pour le faire.

I. COMPRENDRE LA NOTION DE DISPOSITIF COLLECTIF & TERRITORIAL (DCT)

Des travaux, conduits lors de différents projets partenariaux sur la thématique de l'emploi depuis près de 10 ans ont permis d'identifier de nombreuses dynamiques collectives qui visent à accompagner la création d'activité en milieu rural. Ces initiatives ont avant tout en commun d'offrir une réponse à une préoccupation locale d'appui à l'émergence de micro-entreprises sur les territoires. Elles visent parfois à renforcer la filière d'accompagnement par la mise à disposition de « lieux test », à faciliter le développement de projets complexes, multi-activités, par l'organisation de parcours de création adaptés ou encore à favoriser l'auto-emploi par l'animation de formations collectives « de l'envie au projet » ou la mise à disposition de centre de ressources documentaires.

Le groupe de pilotage du projet ESCALE s'est notamment attaché à observer les expériences suivantes :

- *Le collectif d'acteurs pour la création d'activité entrepreneuriale en milieu rural en Alentejo. Portugal. (fiche ressource n°1),*
- *Le collectif d'acteurs en Région Île-de-France (fiche ressource n°2),*
- *Le site d'animation de la commune d'Étang sur Arroux en Bourgogne (fiche ressource n°3),*
- *Le collectif associatif « de l'envie au projet » en Nord-Pas-de-Calais (fiche ressource n°4),*
- *Le « comité technique installation » en Poitou-Charentes (fiche ressource n°5),*
- *La dynamique collective d'accompagnement à la création d'activité en Pays des Vallons de Vilaine en Bretagne (fiche ressource n°6),*
- *Les sites Projet'cteur en Normandie (fiche ressource n°7).*

Le travail de capitalisation effectué par le groupe de pilotage du projet ESCALE s'est attaché à mettre en avant des dynamiques collectives, quelle que soit la nature du rapport partenarial et quel que soit le degré d'avancement engagé. Avant de rentrer plus dans le détail des critères d'analyse de ces réalisations, nous proposons ici de faire le point sur la définition de cette notion de DCT.

DE L'EXISTENCE DE MULTIPLES ACTEURS...

Toutes les expériences font état de l'existence de plusieurs structures qui accompagnent les porteurs de projets ou qui interviennent à un moment donné et sur un territoire donné dans le parcours du créateur. On citera en premier lieu (pour la France) des chambres consulaires, des associations, des coopératives d'activité et d'emploi. Mais il y a également les collectivités territoriales, les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), les paysans eux-mêmes, les centres de formations, les syndicats d'entreprises. Leur positionnement s'avère parfois sectoriel (Chambre de commerce et de l'industrie, Chambre des métiers, Chambre d'Agriculture...), thématique (Terre de Liens, ADIE, Accueil Paysans...) ou encore méthodologique (Boutique de Gestion, AFIP, CIVAM, ...). Le paysage de la création d'entreprise est ainsi à la fois divers et éclaté.

Divers, on l'a vu, par la multiplicité des acteurs en place sur un territoire, dont l'existence s'accommode volontiers de complémentarités évidentes. Il s'avère que cela peut générer dans le même temps un climat concurrentiel entre différentes structures, dont les positionnements stratégiques s'entrecroisent, parfois au sein même de réseau d'appartenance idéologique proche.

Éclatés, parce que leurs interventions sont la plupart du temps non coordonnées, sans le souci de faire avec les autres mais plutôt plus vite que les autres. Cet éclatement se nourrit par ailleurs de champs d'intervention différents (émergence, formalisation, test, suivi post création) et d'un maillage territorial déséquilibré entre les zones urbaines et les zones rurales.

... À LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT UNE RÉPONSE ADAPTÉE

De l'existence de nombreux acteurs qui interviennent à différents stades de l'accompagnement, dans divers secteurs géographiques et/ou sur des thématiques spécifiques, les expériences collectives étudiées s'inscrivent dans la volonté d'apporter une réponse plus cohérente, sur une échelle territoriale jugée pertinente.

On constate ainsi que les dynamiques collectives et territoriales émanent d'une volonté partagée, de manière concertée ou non, et permettent de répondre à un ensemble de préoccupations comme :

- Pallier au déficit d'accompagnement en milieu rural,
- Intervenir sur un champ de l'accompagnement peu exploré (la phase d'émergence et/ou la phase de test),
- Faciliter l'ancrage territorial des projets,
- Inscrire les projets dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Si nous cherchions à définir un dispositif collectif et territorial, nous dirions qu'il s'agit d'une dynamique de territoire impliquant plusieurs acteurs agissant pour favoriser la création d'activité économique (agricole et non agricole), et offrant, de manière formalisée ou non, des conditions d'implantation et de pérennisation des projets d'activité, sur un territoire donné.

UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF POUR DES PUBLICS « SPÉCIFIQUES »⁴

Ces dynamiques collectives s'adressent aussi à des publics « spécifiques ». Les acteurs rencontrés évoquent ainsi des personnes que l'on juge plutôt éloignées des critères traditionnels de la création d'entreprise, et ce pour différentes raisons. Il est ainsi possible de repérer quelques tendances fortes qui motivent les porteurs de projets. On présente souvent trois caractéristiques, qui sont l'élaboration d'un projet de vie enclin d'une recherche d'autonomie dans le projet d'activité, un certain rapport à l'économie et un attachement au territoire.

1 / UN PROJET DE VIE ET UNE RECHERCHE D'AUTONOMIE DANS LE PROJET PORTÉ

- Les paramètres qui rentrent en jeu sont complexes et ne dépendent pas uniquement de la faisabilité commerciale du projet. Leurs projets de création ne peuvent être déconnectés d'un projet plus global « mieux maîtriser son cadre de vie ». « Je souhaite redéfinir ma vie – rebondir pour un autre demain ».
- Ce sont parfois des personnes en rupture d'un certain mode de vie (urbain - travail salarié).
- Le souhait de s'installer localement, de trouver sa place dans le tissu local, de s'impliquer dans des réseaux, est une motivation souvent déterminante.
- Ce sont souvent des projets de couple : même si le projet n'est piloté que par une seule personne, la place du conjoint est fondamentale.
- Un engagement militant est souvent sous-jacent au projet.
- Une part d'utopie dans certains projets accompagnés.

2 / UN AUTRE RAPPORT À L'ÉCONOMIQUE

- La rentabilité immédiate de leur activité n'est pas la principale motivation, en ce sens, qu'elle n'est pas déconnectée de nombreuses autres considérations.
- Une majorité de personnes accompagnées par les structures n'a pas la culture entrepreneuriale. Ils se reconnaissent peu dans le terme d'« entrepreneur ».
- Leur modèle économique dominant est d'abord de se fixer des objectifs de progressivité établis sur un long terme.
- Leur rapport « au temps » de création est également différent. (« Prendre le temps de mûrir le projet »). Certaines personnes choisissent de ne développer leur activité que sur du temps partiel, toujours par souci de maîtriser ses mode et rythme de vie.

3 / LE RAPPORT AU TERRITOIRE

- L'adéquation projet/territoire prédomine et fait écho à la capacité d'un territoire à générer des projets, à apporter un soutien dans la réalisation du projet de création, et à celle du projet à s'ancrer localement, à répondre à un besoin du territoire.
- La nécessité d'intégrer des réseaux (économie sociale, réseaux de proximité...) est prégnante avant même l'étude du marché et les débouchés potentiels de l'activité.

4/ Il est difficile de généraliser une terminologie propre aux publics qui trouvent dans la forme des accueils étudiés réponse à leurs attentes. Il existe dans les pratiques d'accompagnement « classiques », consulaires en particulier, une sorte de grille de mesure du potentiel du porteur de projet. Cette grille évacue en règle générale très rapidement, voire trop rapidement, des individus qui portent des idées, des intentions, souvent portés à l'innovation et qui sortent des cadres habituels. Cette richesse de projet et d'envie peut donc rester inerte faute d'un accompagnement adapté et volontariste. C'est bien la destination des DCT de répondre à ce manque existant.

II. LES DCT : DIFFÉRENTES FAÇONS DE "FAIRE ENSEMBLE"

Les initiatives de DCT observées sur les territoires français et portugais, montrent une diversité de construction qui ouvre le champ des possibles dans la mise en place de dynamiques collectives. Le travail de capitalisation réalisé a permis de repérer une diversité des formes de «faire ensemble» ou dit autrement de «partenariat».

Pour les besoins du référentiel, il apparaît essentiel de situer les différentes formes de pratiques «collectives» ou «collaboratives». Certains auteurs ont ainsi cherché à mettre en évidence des caractéristiques déterminantes de l'action collective, à travers le concept de partenariat.

Nous entendons ici la notion de partenariat comme «un système associant des partenaires»⁵. En ce sens, nous privilégions une approche systémique de la relation obligeant à comprendre l'imbrication parfois complexe des différents acteurs dans la réalisation d'un projet commun. Le partenariat est pour nous une «combinaison de ressources humaines et non humaines qui sont associées dans le même ensemble [...] pour réaliser un dessein spécifique»⁶. Le partenariat est en ce sens un système d'interrelation dépendant aussi bien d'un cadre institutionnel territorial politique, juridique ou encore culturel dans lequel il s'opère, que des compétences des partenaires et de la nature du projet.

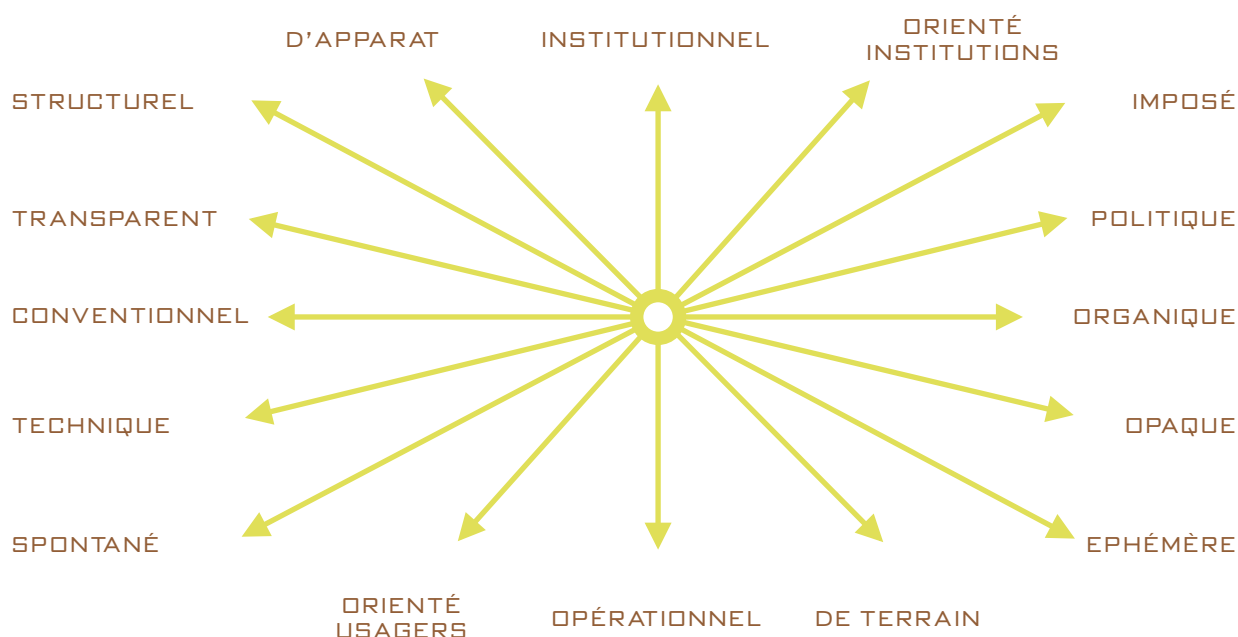
L'objet de ce chapitre est d'éclairer la compréhension des différentes formes de DCT possibles sur un territoire.

5/ MERINI Corinne «Le partenariat : histoire et essai de définition», Acte de la journée nationale de l'OZP, 5 mai 2001, p. 1.

6/ BOUTET J.P., Anthropologie du projet, PUF 1990.

FORMES ET NATURES DES DCT

Jérôme DAMON⁷, dans un article consacré à une critique du partenariat, a réalisé, ce qu’il appelle «une étoile du partenariat» pour tenter de dresser un panorama des différentes combinaisons possibles selon la forme et la nature des relations. Précisons cependant que l’objectif de ce graphique n’est pas d’opposer les différentes pratiques de partenariat mais bien de permettre une classification des types de pratiques collectives mobilisables sur un territoire.



La première différence de pratique concerne le caractère conventionnel ou organique de la relation. En d’autres termes, cela distingue la forme du dispositif collectif et territorial. En effet, le DCT peut relever d’une simple convention, au sens d’une règle de comportement implicite et qui n’a pas d’auteur connu. Celle-ci peut alors être plus ou moins formelle, entre les acteurs, traduisant des modalités d’interventions mais ne spécifiant pas les niveaux d’engagement de chacun. C’est aujourd’hui le cas sur le territoire du Pays des Vallons de Vilaine (voir fiche ressource n°6) où la dynamique collective relève d’une « structuration » implicite des différents acteurs.

En revanche, le partenariat dit organique décrit une plus grande intégration de la relation puisque les structures se regroupent alors dans « une structure dédiée avec une organisation plus rigoureuse des droits et des devoirs réciproques » telle que les sites d’animation en Bourgogne (voir fiche ressource n°3). Cette démarche, initiée dans le cadre d’un projet collectif formalisé et structurant, dans une durée limitée, pose ensuite la question de la pérennisation du partenariat à la disparition du cadre et des financements (voir partie III). Ce cadre et ces financements représentent un lien d’obligation entre les structures. Ce lien perdu, le maintien de la synergie entre acteurs repose dès lors sur des volontés fortes et la recherche de nouveaux moyens dédiés.

7/ DAMON J., « La dictature du partenariat : vers de nouveaux modes de management public ? » in *Futuribles*, N° 273, mars 2002, p.8.

La deuxième distinction s'intéresse à la nature des relations. On observe parfois une institutionnalisation des pratiques partenariales, comme sur le territoire de l'Alentejo, au Portugal (voir fiche ressource n°1), où la coopérative de solidarité sociale, Esdime, a signé un protocole de partenariat avec la Mairie d'Aljustrel pour la Dynamisation du Centre Municipal d'Accueil de micro entreprises. Bien entendu, ces dynamiques collectives institutionnalisées sont largement conditionnées à la nature même des partenaires. Les collectivités locales ou instances d'État pratiquent plus souvent la contractualisation. À côté de cela, il existe une réalité de pratiques de terrain, dites « opérationnelles » qui traduisent la nature plus pragmatique du dispositif collectif et territorial. En Nord-Pas-de-Calais et en Île-de-France (voir fiches ressource n°4 et 2), il n'y a pas de structuration juridique, le collectif s'est mobilisé sur les valeurs et la création d'activité.

DCT EXTERNE ET INTERNE

La dimension interne ou externe d'un partenariat tient à l'échelle de l'action et au degré d'ouverture des acteurs. Cette dimension est une notion relative mais elle traduit selon nous des mécanismes différents et participe donc à la détermination du type de DCT.

Une collaboration sera définie comme « externe » si elle met en jeu des partenaires différents par leur statut, leur niveau de ressources et leur pouvoir, comme une collectivité locale, un organisme de formation et une association. Le caractère externe de la relation tient au dépassement des sphères d'actions, à la capacité d'un acteur à sortir de son cercle de partenaires « naturels ». Nous pouvons alors citer les sites Projet'cteur en Normandie (voir fiche ressource n°7) qui sont des dispositifs collectifs externes.

Un partenariat sera dit « interne » dans le cadre d'une coopération inter-organismes, c'est-à-dire de structures appartenant à la même branche d'activité, aux statuts semblables et aux positions relativement identiques. L'effort d'ouverture est dans ce cadre moindre, puisque la collaboration peut avoir lieu avec un partenaire régulier, une association voisine. L'appartenance commune à un même famille d'acteurs telle que « l'éducation populaire », « l'agriculture alternative », « l'économie solidaire » facilite le rapprochement. L'exemple du DCT de Poitou-Charentes (voir fiche ressource n°5) illustre cette dynamique interne, mobilisant principalement les associations du réseau INPACT ou dans un cercle très proche.

Cette segmentation prend tout son sens dans la dimension locale et politique du partenariat. Les lois de décentralisation ont eu pour conséquence majeure d'inscrire le partenariat comme l'outil central de l'action collective, sorte de nouveau modèle de développement, où l'État n'impose plus ses solutions mais cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux, collectivités locales, entreprises, citoyens et associations. Ces dernières sont amenées à construire un partenariat externe avec les collectivités, principaux financeurs.

Mais elles s'engagent dans le même temps, et nous le voyons à travers l'exemple de certaines dynamiques collectives territoriales, dans un rapprochement interne, qui n'est pas l'expression d'un repli sur soi, mais la recherche d'une crédibilité à construire sur la base de complémentarités identifiées. Il est par ailleurs intéressant de constater que la logique de construction d'un DCT dite « interne » peut préfigurer une dynamique collective territoriale plus ouverte par la suite.

LE DEGRÉ DE MATURITÉ DE L'EXPÉRIENCE

Les dispositifs collectifs et territoriaux observés montrent également une diversité des niveaux de maturité dans la structuration d'une collaboration aboutie. En effet, certains territoires sont au démarrage de leur fonctionnement collectif comme en Bretagne, en Île-de-France et en Poitou-Charentes. Il y a bien un système d'interrelation complexe des acteurs, qui s'appuie sur des dynamiques collectives existantes (réseau INPACT sur les problématiques agricoles en Poitou-Charentes par exemple). Mais ces initiatives ne relèvent pas d'une forme affirmée de partenariat, dans la mesure où l'implication des différents acteurs n'a pas engendré des modifications réelles des comportements de chacun.

Les expériences en Nord-Pas-de-Calais, en Normandie ou au Portugal se traduisent par un niveau d'imbrication des acteurs plus clair et significatif d'une volonté de « faire ensemble ». L'ancienneté des dispositifs montrent à la fois l'engagement des partenaires dans le dispositif et la nécessité d'une construction lente pour asseoir un accompagnement collectif sur un territoire donné. Le « collectif de l'envie au projet » en Nord-Pas-de-Calais existe ainsi depuis 3 ans. Les sites Projet'cteur en Normandie, s'ils ont connu un coup d'arrêt dû à la réduction des financements, ont fonctionné durant 6 ans. Quant à la structure Esdime, elle intervient avec ses partenaires depuis 20 ans sur un secteur défini.

LE CHOIX DE TERRITOIRES D'INTERVENTION PERTINENTS

La dimension territoriale des dynamiques collectives étudiées est elle aussi variable d'un projet à un autre. Les dispositifs d'appui aux porteurs de projets ne renvoient pas à une unité territoriale identifiable d'emblée, même si l'approche locale des DCT impose une échelle d'intervention qui se veut pertinente. En effet, les dispositifs d'appui aux porteurs de projets peuvent être à l'échelle régionale, départementale, intercommunale voire communale. Le niveau d'intervention dépend donc en substance de l'action : de celle visée par le collectif et de celle habituellement menée par les acteurs du dispositif. Le choix de l'échelle territoriale d'action préférera donc un critère de pertinence au regard des bassins de vie des publics visés, des zones d'influences des acteurs et des financeurs impliqués. Sur ce dernier point, on notera que le DCT peut avoir une dimension régionale affichée, contraint par les modalités de financement ou bien par l'implication d'un réseau d'acteurs large, tout en acceptant voire en privilégiant une relocalisation des actions à une échelle plus réduite, intercommunale notamment.

1 / ÉCHELLE RÉGIONALE

En Nord-Pas-de-Calais les formations sont destinées à tous les porteurs de projets de la région et les sessions de formations ou les ateliers sont organisés sur plusieurs lieux de la région. Ils peuvent être aussi régionaux en s'appuyant sur la localisation des acteurs qui composent le collectif.

En Poitou-Charentes, chaque acteur accompagne le porteur en fonction de là où il est géographiquement

implanté, la dimension régionale se vit davantage pour la coordination de ces acteurs que pour les porteurs de projets.

En Normandie, le collectif d'acteurs est mobilisé au niveau régional et affiche également ses ambitions d'appui à la création d'activité à ce niveau.

Enfin dans l'Alentejo, le collectif autour d'Esdimé travaille à l'échelle de la sous-région, avec quelques sollicitations en dehors de ce périmètre.

2 / ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

En Bretagne, les acteurs sont regroupés au niveau régional et départemental dans le pôle INPACT mais le collectif et les actions d'appui aux porteurs de projet se concentrent à l'échelle intercommunale sur le Pays des Vallons de Vilaine.

En Normandie, le dispositif global organisé au niveau régional, conserve tout de même un ancrage territorial du dispositif d'accompagnement de porteur de projet (accompagnement individuel, formations collectives, ateliers, etc.) à l'échelle de la communauté de communes.

3 / ÉCHELLE TRÈS LOCALE

En Nord-Pas-de-Calais la majorité des actions de formation, d'accompagnement et de coordination se réalise à une échelle régionale mais le collectif «De l'envie au projet» a fait naître un certain nombre d'outils plus localisés tels que le Gerموir à Ambricourt (pépinière d'activités, lieu test agricole et commercialisation de paniers bios) ou Chrysalide à Ruisseauville (couveuse d'activité qui permet un hébergement juridique au sein de l'association fiscalisée A Petit Pas mais aussi de s'appuyer sur la pluriactivité de la structure pour le test des projets : utilisation des salles de réunion ou de l'hébergement, de la cuisine aux normes, du point info énergie...).

En Bourgogne, les sites locaux d'économie sociale et solidaire peuvent se mobiliser sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire, mais chaque site d'animation se décline à l'échelle communale. Les interactions départementales ont permis une mise en cohérence des actions entre les trois sites, certains thèmes comme l'accès à la mobilité ou des formations généralistes de «l'idée au projet» se sont développés sur deux territoires sur trois. Il reste que l'on relève au niveau très local des diversités d'attentes et que chaque site a conduit des actions qui n'auraient pas forcément été pertinentes dans les autres sites. Cette réponse aux attentes de proximité est donc à prendre très finement en compte, et suppose que chaque site oriente ses actions au regard des besoins identifiés, sans volonté de lissage d'une démarche d'échelle territoriale plus importante.

LA DIMENSION GÉNÉRALISTE OU SPÉCIALISTE (THÉMATIQUE), VOIRE POLITIQUE

Dans toutes les expériences analysées, l'approche généraliste de l'accompagnement est présente (par exemple, les formations «de l'envie (ou idée) au projet» ne sont pas spécialisées techniquement) et il n'y a pas de sélection à priori des types de projets.

Toutefois, les modalités de partenariat peuvent influencer sur le type de projets et sur l'offre d'accompagnement: en Bretagne comme en Poitou-Charentes, le partenariat INPACT qui prône le développement agricole durable «attire» des porteurs de projets sensibilisés à cette problématique. On retrouve la même chose en Nord-Pas-de-Calais sur un affichage économie solidaire-agriculture biologique-énergies renouvelables. L'expérience en Normandie s'affiche également sur une thématique de l'économie solidaire en revendiquant une spécialisation dans l'émergence de projet, dans la phase amont de la création d'activité, d'où l'idée de «label» par exemple pour se distinguer des autres acteurs de la création d'entreprise (Boutique de Gestion, consulaires, pôle emploi...). Dans ce sens, on peut dire qu'il y a une ambition politique et le souci de la valoriser.

En Bourgogne, comme développé précédemment, la posture a été d'écouter tous les projets, avec une ouverture totale aux sujets et à la forme. De cette écoute généraliste ont découlé deux formes de réponses: certaines généralistes pouvant concerner le plus grand nombre et d'autres spécifiques permettant de creuser des sujets qu'aucune structure préexistante ne pouvait satisfaire (l'accompagnement à la structuration d'un groupe d'artistes par exemple, la mise en place d'un système d'échange local...) L'orientation «économie sociale et solidaire» des projets était le facteur commun à toutes les réalisations, généralistes ou spécifiques.

III. LES CONDITIONS D'ESSAIMAGE ET DE PÉRENNITÉ DES DCT

Un dispositif collectif et territorial est donc avant toute chose, une rencontre d'acteurs qui souhaitent, au sein d'un environnement particulier, unir leurs compétences pour aboutir à la résolution d'une problématique identifiée.

À partir de là, on peut déterminer un certain nombre de facteurs qui vont permettre de faire naître un rapprochement entre différents acteurs dont les relations n'ont pas encore débouché sur une collaboration active, et si possible de construire un dispositif durable à destination des porteurs de projets.

Autrement dit, l'identification de facteurs de réussite ou la mise en évidence de points de vigilance à observer renvoient à un double questionnement :

- *Comment contribuer à l'émergence d'une dynamique collective et territoriale sur un territoire ?*
- *Comment favoriser la pérennité des dispositifs locaux d'appui à la création d'activité ?*

Il n'est pas de notre ressort, à travers ce référentiel méthodologique, d'apporter une recette toute faite qui laisserait croire que l'on peut créer ou pérenniser n'importe quelle dynamique collective et territoriale. L'idée se limite pour nous, à identifier des points clés, des leviers qu'il nous semble indispensable de prendre en considération. En effet, différents points doivent attirer l'attention des acteurs pour enclencher ou pérenniser une dynamique collective et territoriale :`

- *Une nécessaire inter-connaissance des structures et des acteurs,*
- *Une prise en compte partagée des enjeux du territoire en matière de création d'activités,*
- *Une volonté de faire avec les autres, dans une logique partenariale,*
- *L'animation du dispositif,*
- *Une évolution de ses modes d'interventions,*
- *Une dynamique partenariale qui s'inscrit dans le temps.*

Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'étapes à valider de façon chronologique, mais bien de points de vigilance à observer, de thématiques à traiter ou encore de questions à se poser.

UNE NÉCESSAIRE INTERCONNAISSANCE DES STRUCTURES ET DES ACTEURS

La mise en place d'une dynamique collective suppose évidemment une interconnaissance des différents acteurs ainsi que la reconnaissance de la place de chacun sur un territoire donné. S'il ne s'agit d'un préalable indispensable dans certain type de collaboration, il apparaît très clair au regard des différentes expériences étudiées en France et au Portugal, que les dispositifs collectifs et territoriaux s'appuient largement sur cette interconnaissance des différents partenaires. Le niveau d'interconnaissance varie d'un territoire à l'autre, mais on observe globalement une constante dans le repérage des acteurs qui interviennent dans le champ de la création d'activité. Bien entendu, et c'est là pour nous un point qu'il convient de ne pas négliger, le travail d'interconnaissance ne doit pas être considéré comme un acquis. Il est nécessaire de réinterroger sans cesse sa connaissance de l'autre, de son champ d'intervention et de ses missions. Les intervenants d'un DCT doivent pouvoir s'identifier en tant qu'acteurs d'un même territoire et d'un même champ d'intervention.

UNE PRISE EN COMPTE PARTAGÉE DES ENJEUX DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE CRÉATION D'ACTIVITÉ

Ce qui anime un DCT est bien entendu la volonté de répondre plus efficacement à une problématique de territoire. Il est intéressant de constater que cette prise de conscience peut se jouer à plusieurs niveaux et renvoie à la dimension interne ou externe du partenariat.

D'une part, les différents partenaires peuvent, par leur appartenance à un même réseau, à une même famille de pensée et/ou d'action, partager un projet commun, fondé sur une appréciation commune des enjeux de développement des territoires ruraux. C'est le cas pour le collectif d'accompagnement en construction en Poitou-Charentes, qui s'appuie sur le projet INPACT. En Nord-pas-de-Calais et en Île-de-France, il n'y a pas de structuration juridique, le collectif s'est mobilisé sur les valeurs communes et la prise en compte des enjeux liés à la création d'activité en milieu rural.

Moins que le partage du diagnostic, c'est la capacité des acteurs à identifier des solutions communes qui s'avère parfois moteur de la dynamique collective. Ainsi, les sites d'animation en Bourgogne et les sites Projet'cteur en Basse-Normandie apportent une réponse collective au territoire, et bien souvent une réponse innovante. On comprend là aussi qu'il est nécessaire de partager une certaine sensibilité aux mêmes méthodes d'intervention comme l'accompagnement de la phase d'émergence, la formation collective,...

La prise en compte des enjeux d'un territoire, par un dispositif collectif et territorial, se veut également l'expression des besoins des porteurs de projets, qui sollicitent souvent différents acteurs (exemples : les GAB pour l'agriculture biologique, les Civam pour l'agriculture durable et les énergies renouvelables, Accueil paysan pour les projets d'accueil pédagogique et d'hébergement, Terre de Liens pour l'accès au foncier de projets agricoles...). Le collectif accepte de les accueillir et de commencer à les accompagner pour apporter

des réponses adaptées à leurs projets. C'est parfois de là que naît une dynamique collective, visant à apporter des réponses les plus proches des préoccupations des créateurs.

UNE VOLONTÉ DE FAIRE AVEC LES AUTRES, DANS UNE LOGIQUE COLLABORATIVE

On ne peut pas parler d'enjeux partagés s'il n'y a pas eu à un moment donné une mise au clair de ce que chacun vise. Si pour certains la création d'activité se fait d'abord « en captant des marchés » touristiques, alimentaires, de services, etc., alors que d'autres vont d'abord travailler la mise en valeur des ressources naturelles locales et la coopération entre acteurs, il y aura nécessairement à approfondir les échanges, puis à définir ce qui peut être fait ensemble, et ce que chacun fait de son côté. La question en parallèle sera de savoir si les financeurs (état, collectivités régionales ou plus locales) ont aussi des options très claires sur ce qu'elles souhaitent soutenir, et est-ce que ça rejoint ce que les promoteurs du DCT promeuvent.

Par ailleurs, le partenariat est une notion encore floue qui suscite des interrogations et des craintes. Cette relation est souvent perçue comme une forme d'assimilation, de négation de son identité, voire de soumission. Or, une dynamique collective et territoriale ne souhaite en aucun cas un rapport de subordination. Il s'agit au contraire de mobiliser les forces et atouts de chacun, dans une logique de complémentarité ou de renforcement d'un maillage territorial. L'exemple de la dynamique en cours sur le Pays des Vallons de Vilaine exprime bien cette défiance vis-à-vis d'une institutionnalisation de pratiques collaboratives dont on craint qu'elle ne vienne enrayer la participation spontanée des acteurs.

Cependant, si la notion de « collectif d'acteurs » peut être vécue de manière plus ou moins « formelle », l'émergence d'un véritable dispositif collectif et territorial ne fera pas l'économie d'une organisation plus structurée, plus incitative peut-être. Bien entendu, il est clair que la mise en place d'un dispositif collectif et territorial n'est pas transférable à l'identique d'un territoire à l'autre. C'est, de surcroît, la force de ces dynamiques collectives que de ne pas ignorer les spécificités locales. Par ailleurs, la dynamique collective ne représente qu'une des formes possibles de réponse aux enjeux de développement des territoires ruraux. Il ne s'agit en aucun cas de la seule et unique solution.

L'ANIMATION DU DISPOSITIF COLLECTIF TERRITORIAL

Force est de constater que la dimension « partenariale » d'une dynamique pourtant collective, ne peut se construire qu'à la condition de proposer une organisation, voire une structuration, qui suppose une mission d'animation. Celle-ci peut être confiée à une structure dite neutre, comme un Pays, ou à une structure partenaire directement impliquée, à qui l'on reconnaît ce rôle. Il s'agit dans tout les cas d'assurer une fonction de médiation entre les différents acteurs, à coordonner les actions d'accompagnement et à garder le cap du projet.

Dans un dispositif collectif et territorial dit «externe», la présence de partenaires aussi divers que des chambres consulaires, des collectivités locales, des structures institutionnelles d'accompagnement et des associations, justifie d'une articulation fine qui prend acte des intérêts de chacun. Une structure extérieure peut dans ce cas plus facilement catalyser les tensions éventuelles et conduire les actions au sein d'un projet commun.

Au sein d'un collectif d'accompagnement plus interne, appartenant à un même réseau par exemple, on ne peut pas négliger l'existence de concurrences ou de difficultés de fonctionnement. L'animation du dispositif doit être assumée au sein même du collectif, par une des associations engagées dans la dynamique, à qui le groupe délègue cette fonction.

L'essaimage et plus encore la pérennité de telles dynamiques passent donc par une nécessaire animation qui ne conditionne en rien la forme du dispositif mais assure une véritable coordination des actions.

UNE ÉVOLUTION DE SES MODES D'INTERVENTIONS

Entrer dans un partenariat suppose une modification des pratiques internes à chaque structure. C'est là sans conteste une difficulté supplémentaire. Il s'agit néanmoins d'un enjeu déterminant pour la pérennité d'un dispositif collectif territorial.

Les structures doivent apprendre à travailler ensemble, à s'interpeller comme des collaborateurs, des partenaires. Cette notion rejoint celle de la structuration du dispositif. En effet, afin d'assurer un suivi coordonné des porteurs de projets et de faciliter la circulation d'informations entre les structures intervenant auprès du même créateur, des outils de liaison doivent être mis en place. Ceux-ci ne sont pas forcément très complexes ou lourds à instaurer mais permettront à minima de maintenir le lien entre les structures et de capitaliser l'ensemble des informations correspondant à un même créateur. Ces outils ont également pour objectif d'éviter au porteur de projet de fournir plusieurs fois les mêmes informations à des structures différentes et de favoriser son intégration dans un parcours coordonné.

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE QUI S'INSCRIT DANS LE TEMPS

L'inscription dans le temps des dispositifs est sans doute l'un des éléments les plus importants pour envisager des pratiques collaboratives sur les territoires. Cette démarche dans la durée est décisive pour les partenaires techniques mais également en terme d'identification par les porteurs de projets et de reconnaissance par les collectivités locales et partenaires extérieurs au dispositifs. Des actions régulières, des contacts fixes permettent d'asseoir la légitimité de ces DCT.

Le facteur temps est également fondamental pour permettre une cohérence entre le dispositif et la démarche qui est proposée aux porteurs de projets. En effet, situés généralement très en amont de la création d'activité et

favorisant l'émergence de projets, les dispositifs incitent les créateurs à prendre le temps de la réflexion, de la maturation du projet. Il est donc important que les DCT puissent offrir un accompagnement prenant en compte les différentes phases de création mais il est surtout indispensable que ces collectifs s'inscrivent dans la durée afin d'assurer la continuité de l'offre et suivre les porteurs de projets tout au long de leurs parcours.

Divers éléments, internes ou externes aux partenaires du dispositif, peuvent agir sur cette pérennité des actions d'accompagnement.

LES FINANCEMENTS

Pour toutes les expériences étudiées, la question des financements est cruciale pour la pérennité des dynamiques locales de création d'activité, et d'autant plus pour des collectifs d'acteurs dont le nécessaire travail de coordination est difficile à faire reconnaître financièrement. L'idéal serait que les financeurs soient réellement inscrits dans la dynamique partenariale, et partagent les visées annoncées, ce qui est rarement le cas.

On constate également que les différents dispositifs d'accompagnement (en Normandie ou Bourgogne notamment) ont reçu à un moment de leur existence des financements sur une durée donnée (financement sur projet). Une fois le projet terminé (selon les critères définis par le financeur), il devient difficile de pérenniser l'action, faute de ressources, ce qui peut entraîner (comme sur les sites Projet'cteur en Normandie) une mise en veille de ces actions, même si les besoins sont toujours présents, jusqu'à obtention de nouvelles ressources financières indispensables au fonctionnement.

À ce stade, la poursuite du projet peut reposer (comme c'est le cas actuellement en Bourgogne) sur des bilans en terme de création d'activités individuelles ou collectives et de plus-value réelle sur la qualité de vie en milieu rural (nouveaux services, nouveau lien social participant au mieux vivre ensemble et à l'attractivité du territoire). Ces résultats influenceront le choix politique local : s'ils sont positifs, un financement pourra être envisagé, si ce n'est pas probant, un abandon sera acté. Le maintien d'un partenariat opérationnel de ce type est donc tributaire des résultats qu'il a engendré.

LA FAMILLE D'ACTEURS

Sans négliger les concurrences et les difficultés de fonctionnements internes, les collectifs d'acteurs qui se mobilisent d'abord sur de la connivence et indépendamment des opportunités financières inscrivent à priori leurs ambitions dans la durée. Mais sous réserve tout de même de financements collectifs, au risque sinon d'un repli des structures sur elles-mêmes, ainsi que de la valorisation des spécificités de chacun dans le collectif.

DES ACTIONS COMMUNES AUX PARTENAIRES

Même s'il s'agit d'une famille d'acteurs, les actions communes aux partenaires si elles se résument à des temps d'échanges d'information ou de communication, il y a risque d'éparpillement dans le temps (c'est ce qui est notamment pointé dans l'expérience de Poitou-Charentes). Si les actions communes se concrétisent par la construction collective de l'offre d'accompagnement faite au porteur de projet, par la co-animation de formation de l'idée au projet, ou de la formation de formateurs, etc., l'intérêt collectif a plus de chance de se pérenniser malgré les tensions possibles entre structures.

CONCLUSION

Comme annoncé en introduction, ce référentiel n'a pas pour but de donner des recettes toutes faites et applicables en l'état sur n'importe quel territoire souhaitant développer la création d'activité. Ce sont des pistes de réflexions et des préconisations issues de l'étude de quelques dispositifs identifiés en France et au Portugal. Ce référentiel a vocation à s'enrichir de nouvelles expériences qui pourront être analysées.

Pour aller plus loin que les différents éléments que nous avons pu citer tout au long de ce référentiel, il nous semble important de toujours resituer le dispositif par rapport à l'objectif qu'il poursuit à savoir favoriser la création d'activités durables sur les territoires et accompagner au mieux les porteurs de projets dans cette démarche.

Les questions résumées dans le tableau suivant permettent de voir l'apport de la dynamique collective sur la démarche d'accompagnement, et en quoi ce dispositif collectif permet d'aller vers plus de développement durable et d'égalité des chances. Ces interrogations peuvent aider à une prise de recul, une évaluation d'un dispositif en place ou encore une projection lors de la mise en place d'une dynamique nouvelle.

GRILLE D'ANALYSE DES DCT AU NIVEAU DE L'ACCOMPAGNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ACCOMPAGNEMENT	En quoi la dynamique collective et territoriale favorise-t-elle la démarche d'accompagnement ?		
	POUR LES PORTEURS DE PROJETS	POUR LES ACCOMPAGNATEURS	POUR LE TERRITOIRE
Le collectif associatif « de l'envie au projet » dans le Nord-Pas-de-Calais	Accompagnement sur la durée du parcours du créateur avec un panel de structures diversifiées ayant chacune leur place.	Une partie d'accompagnement global mais le travail en collectif permet également une spécialisation des accompagnateurs sur des entrées plus thématiques.	
Le collectif d'acteurs en Région Île-de-France	Offre d'accompagnement plus large, regroupant les spécificités de chaque structure. Formation collective qui permet d'avoir un aperçu d'un panel large d'acteurs.	Échange de pratiques et renforcement des compétences des accompagnateurs notamment sur des modules de formation en amont de la création d'activité.	Renforcement d'un pôle d'accompagnement des projets agricoles, notamment des projets alternatifs.
Les sites Projet'cteur en Basse-Normandie	Émulation collective lors des programmes de formation « de l'envie au projet » Interconnaissance/Mise en réseau avec les territoires.	Renforcement des moyens et des outils participant à la professionnalisation des techniciens accompagnateurs.	Tentative de mise en place de nouveaux réseaux d'acteurs (professionnels de l'emploi, acteurs économiques, collectivités, agents de développement territoriaux...).
La dynamique collective d'accompagnement à la création en Pays de Vallons de Vilaine	Diversité de forme et de site pour de l'accueil et des découvertes. Accompagnement qui peut s'étaler dans le temps.	Travail en collectif. Interaction et complémentarité.	Intérêt du nombre de personnes et d'institutions impliquées. Ce nombre oblige les élus et leurs organisations « à bouger ».
Le site d'animation de la commune d'Étang-sur-Arroux	Par l'apport de ressources émanant de diverses structures et contribuant à proposer un accompagnement connecté à la réalité locale.	Par la mise en cohérence et en lien de divers projets du territoire. Cette lecture globale facilite le travail de l'accompagnateur.	Apporte un échange continu avec différents niveaux de projets et d'acteurs.
Le comité technique installation en Poitou-Charentes		Amélioration des compétences en matière d'accompagnement individuel et collectif – renforcement de l'inter-connaissance des structures.	Prise en compte des projets nécessitant un accompagnement spécifique.
Collectif d'acteurs pour la création d'activité entrepreneuriales en milieu rural (Alentejo. Portugal)	Une complémentarité entre les structures réalisant l'accompagnement global et technique du porteur de projet mais apportant également des soutiens financiers.	Des liens et des renvois sont créés notamment entre les accompagnateurs d'Esdimé et les agents des collectivités locales.	Les efforts conjugués des différents partenaires permettent d'amorcer et renforcer une dynamique d'installation d'entreprises individuelles sur un territoire où les personnes sont peu enclines à ces démarches entrepreneuriales.

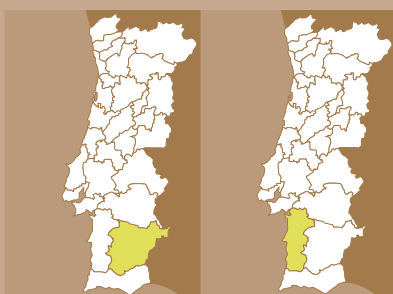
DÉVELOPPEMENT DURABLE	En quoi la dynamique collective et territoriale permet d'aller vers plus de développement durable ?		
	POUR LES PORTEURS DE PROJETS	POUR LES ACCOMPAGNATEURS	POUR LE TERRITOIRE
Le collectif associatif « de l'envie au projet » dans le Nord-Pas-de-Calais	Un positionnement fort des structures accompagnatrices sur une entrée développement durable et économie sociale et solidaire qui incite les porteurs de projets à se poser des questions relatives à ces modalités d'action.	Mutualisation et échanges d'outils entre les structures du collectif mais également avec des organismes du monde urbain, autour des questions de développement durable et d'économie solidaire.	Principalement axé sur des projets en agriculture biologique ou de mise en valeur des ressources locales.
Le collectif d'acteurs en Région Île-de-France	Les échanges durant les formations collectives notamment permettent d'interroger son projet au regard des enjeux du développement durable.		Dynamique collective qui permet d'inciter plus fortement les porteurs de projets à s'installer sur le territoire francilien, en répondant à une demande locale forte (notamment sur la production agricole).
Les sites Projet'cteur en Basse-Normandie	Ouverture des porteurs de projets vers de nouvelles perspectives d'activités (éco-construction, commerce équitable, maraîchage bio, etc.)	Obligation de se professionnaliser davantage sur ces champs pour apporter une valeur ajoutée à l'accompagnement.	Mise en réseau des acteurs à l'échelle des pays.
La dynamique collective d'accompagnement à la création en Pays de Vallons de Vilaine	Thématiques très liées aux ressources du territoire et à l'agriculture biologique ; réel accompagnement étalé dans le temps.	Structures fortement impliquées sur ces thématiques.	Forte implication d'acteurs liés à l'agriculture biologique, à l'éco-construction ; dynamique de « démocratisation » de ces problématiques ; mise en mouvement qui s'élargit par la thématique de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) (mise en place du pôle d'ESS très « occupée » par les acteurs du développement durable).
Le site d'animation de la commune d'Étang-sur-Arroux	Le travail se conçoit dans une logique de proximité humaine et géographique entraînant des pratiques visant à optimiser des ressources locales.	Permet aux animateurs de projets de contribuer à faire passer des messages valorisant des pratiques de développement durable.	Permet de transformer concrètement des volontés de développement durable en action, évaluées et reproductibles.
Le comité technique installation en Poitou-Charentes		Prise en compte de la durabilité dans le montage de projet (territoire/personne/projet).	Installation d'activités innovantes socialement et écologiquement.

ÉGALITÉ DES CHANCES	En quoi la dynamique collective et territoriale favorise t-elle l'égalité des chances ? POUR LES PORTEURS DE PROJETS
Le collectif associatif « de l'envie au projet » dans le Nord-Pas-de-Calais	Dans les faits, le public accompagné est composé à 50% d'hommes et 50% de femmes.
Le collectif d'acteurs en Région Île-de-France	Des questions qui ne se posent pas de la même façon pour les hommes et les femmes lors de la démarche de création (rythme de vie, concilier vie familiale et vie professionnelle, type de tâche notamment pour la production agricole...).
Les sites Projet'cteur en Basse-Normandie	Prise de conscience dans le cadre des formations « de l'envie au projet » des écarts et des différences de traitement entre les hommes et les femmes face à la création d'entreprise et d'activité.
La dynamique collective d'accompagnement à la création en Pays de Vallons de Vilaine	Une forte préoccupation d'insertion de personnes exclues de l'emploi. Les activités proposées s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes.
Le site d'animation de la commune d'Étang-sur-Arroux	Les accompagnements proposés sont largement ouvert à tous, certaines actions sont fortement construites en direction des personnes en exclusion, en partenariat avec les organisations locales d'aide à l'insertion et dans un objectif de mixité sociale, propices à accompagner les individus à renouer avec une vie sociale active. L'orientation éducation populaire, si elle n'est pas toujours affichée, constitue un axe de valeur fort qui sous tend toutes les actions mises en œuvre.
Le comité technique installation en Poitou-Charentes	L'échange méthodologique renforce les compétences des animateurs/animateuses du réseau en matière d'accompagnement de personnes plutôt éloignés de la logique entrepreneuriale. Une attention particulière est apportée aux femmes d'exploitants désireuses de créer leurs activités (sur l'exploitation ou non).
Collectif d'acteurs pour la création d'activité entrepreneuriales en milieu rural (Alentejo, Portugal)	Le travail spécifique (projet consacré à ce sujet) mené par Esdime sur la thématique de l'égalité des genres permet de réinterroger les pratiques d'accompagnement des porteurs de projet au regard des questions soulevées.

FICHES RESSOURCES

Fiche ressource n°1

LE COLLECTIF D'ACTEURS POUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ENTREPREUNARIALE EN MILIEU RURAL EN ALENTEJO (PORTUGAL)



Bas Alentejo

Alentejo littoral

MAITRE D'ŒUVRE : Esdime

STATUT :

Coopérative de Solidarité Sociale

CONTACT : Isabel Benedito

TÉL : +351 286328471

MAIL : esdime@esdime.pt

SITE : www.esdime.pt

ADRESSE :

Rua do Engenho, 10 - 7600-337

Messejana - Portugal

PARTENAIRES TECHNIQUES :

Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Réseau Animar, Mairie d'Aljustrel, Conseil de partenaires du PROgramme de DEveloppement Rural, Réseaux Sociaux Locaux

PARTENAIRES FINANCIERS :

FEADER

TERRITOIRE

RÉGION : Bas Alentejo (5 municipalités)

et Alentejo Littoral (1 municipalité)

SOUS-RÉGION : Alentejo sud-ouest

MUNICIPALITÉS : Aljustrel, Almodôvar, Castro Verde, Ferreira do Alentejo, paroisse de l'intérieur d'Odemira, Ourique

POPULATION : 43 171 habitants

DENSITÉ DE POPULATION : 12,65 hab/km²

SUPERFICIE : 3 413,4 km²

CONTEXTE

La sous-région de l'Alentejo du sud-ouest est un territoire appauvri, caractérisé par une population peu qualifiée. Plus spécifiquement, la population de ce territoire fait face aux difficultés suivantes :

- De faibles qualifications scolaires: les générations les plus âgées sont caractérisées par un taux d'analphabétisme élevé tandis que les plus jeunes présentent un taux important d'abandon scolaire,
- Un accès peu aisé aux revenus,
- Des taux de chômage très élevés, au-dessus de la moyenne du pays.

Il s'agit d'une population vieillissante caractérisée par le phénomène de double vieillissement de la population qui résulte de deux facteurs distincts : l'émigration des jeunes et de la population active, mais aussi, du retour des émigrants à l'âge de la retraite ou de la préretraite. Sur ce territoire, l'agriculture, le commerce, la restauration et la construction civile sont les secteurs d'activité économique les plus importants, en termes d'actifs.

De plus, l'industrie extractive, dans les communes d'Aljustrel, d'Almodôvar et de Castro Verde, continue à avoir un poids important. Il s'agit d'un territoire marqué par une faible densité d'entreprises, même si ces dernières années, des progrès ont été enregistrés dans le renforcement du tissu entrepreneurial, grâce à une augmentation du nombre d'entreprises. La structure entrepreneuriale existante se caractérise par un nombre élevé de micro entreprises, base de l'activité économique de la région.

PROBLÉMATIQUE

Dans cette région, il existe peu de structures/organisations de soutien/accompagnement de potentiels de création d'activité. De plus, celles qui existent ne développent pas (encore), une intervention intégrée qui permette un service d'accompagnement dès la phase de consolidation de l'idée et comprenant la formation pour entreprendre, des espaces pour tester son activité, l'aide au financement à la création d'entreprise et l'accompagnement dans le suivi après création.

INITIATEUR DE L'INTERVENTION

ESDIME - Agence pour le Développement Local de l'Alentejo du sud-ouest – dont le siège social est à Messejana, sur la Commune d'Aljustrel. Créée en février 1989, cette coopérative de Solidarité Sociale intervient dans le domaine de la formation et de la qualification des personnes ainsi que dans la promotion de l'entrepreneuriat et la dynamisation du tissu d'entreprises.

ESDIME a initié son activité en tant qu'ILE (Initiative Locale d'Emploi) d'Appui, à la suite d'un projet innovant de formation à l'auto-emploi, développé à Messejana entre 1988 et 1990. Cette formation consistait à soutenir et accompagner le « bourgeonnement » de micro initiatives entrepreneuriales ; petit à petit, cette formation (ou cette action) s'est diffusée sur le territoire qui comprend les deux sous-régions du bas Alentejo et de l'Alentejo Littoral. Dans un souci d'intervenir localement, de répondre aux besoins et de soutenir les potentialités spécifiques de chaque territoire, l'action est focalisée sur la qualification des personnes et des organisations comme solution pour la construction d'un développement soutenable. Rapidement, Esdime a été sollicité par des acteurs et organisations de différents territoires de l'Alentejo Sud-ouest.

Cette dynamique territoriale a été dans une large mesure responsable de la construction géographique et sectorielle de l'intervention d'Esdime ; en apportant de nouvelles réponses à de nouvelles nécessités, de nouveaux partenariats à de nouveaux acteurs. Tout au long de ce parcours, Esdime a joué un rôle fondamental dans la formation et l'aide technique aux initiatives entrepreneuriales de son territoire d'intervention, en se constituant comme la référence dans l'univers des micro et des petites entreprises et dans la recherche participative de solutions.

OBJECTIFS

Esdime dispose d'une antériorité importante en termes de soutien à la création d'activité sur ce territoire. Les objectifs du collectif d'acteurs sont de renforcer la coordination entre les interventions des différents partenaires afin de proposer une offre d'accompagnement cohérente et concertée sur le territoire. Ainsi, avec ce projet de coopération, Esdime entend consolider son positionnement comme Structure de Soutien Technique à l'Entrepreneuriat, et consolider durablement le travail développé au cours des vingt années de son existence.

LE PROJET

UNE HISTOIRE DE CONCERTATION ET DE PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES PUBLICS D'AIDE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

Le travail en concertation avec l'Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (IEFP) a démarré dès qu'Esdime a été accrédité comme ILE d'Appui (soit au moment de sa création). L'agrément (ILE) permet de constituer une équipe technique préparée à soutenir et à accompagner les projets et créations d'entreprises de petites tailles dans la sous-région. Avec la fin de cet agrément, le travail en concertation avec les structures de l'IEFP s'est maintenu en étroite collaboration au niveau régional, surtout au niveau des Centres d'Emploi d'Ourique et de Beja, qui couvrent en termes d'attributions et de compétences, la majorité du territoire sur lequel Esdime intervient.

De manière systématique et continue, Esdime apparaît comme l'entité vers laquelle les Centres d'Emploi mentionnés ci-dessus renvoient les porteurs de projets. C'est pourquoi, Esdime a été sélectionné dans le cadre de programmes gérés par l'IEFP (par exemple : le programme PESSOA, de 1994 à 1999) comme promoteur de projets de formation professionnelle pour chômeurs, pour soutenir le salariat et encourager la création de l'auto-emploi.

Ultérieurement, en 1999, Esdime a été sélectionné dans le cadre du Programme Initiative Pilote de Promotion Locale d'Emploi dans l'Alentejo (PIPPLA) pour développer une intervention intégrée de formation, un suivi et un accompagnement des porteurs d'initiatives locales d'emploi. Dans le cadre de la gestion des Programmes Communautaires LEADER (LEADER II et LEADER+) sur le territoire de l'Alentejo du sud-ouest et pilotés par Esdime, la Délégation Régionale de l'Alentejo de l'IEFP, représentée par le Centre d'Emploi d'Ourique, a été un partenaire actif des conseils de coopération et de partenariats. Esdime a été également invité pour apporter son expertise et échanger sur les « bonnes pratiques » dans le cadre du Programme REDE, où il a participé de manière assidue et active.

L'identification de possibles bénéficiaires de formation est développée en liens étroits avec les services de l'IEFP. Cette concertation découle des relations de proximité créées depuis le début, et plus récemment, dans le cadre des Réseaux Sociaux des communes (Aljustrel, Almodôvar, Castro Verde, Ferreira do Alentejo, Ourique et Odemira) où Esdime et les services des Centres d'emploi et de formation sont présents.

FONCTIONNEMENT

Esdime dispose aujourd'hui d'un ensemble de partenariats fondamentaux pour rendre opérationnel son intervention dans le champ de l'accompagnement à la création d'activité.

Il s'agit notamment de :

- **Réseau Animar** : en tant que partenaire et assumant aujourd'hui la direction de l'Association Portugaise pour le Développement Local, il nous semble que ce réseau est une plate-forme nationale par excellence pour qualifier et approfondir les méthodologies d'intervention - d'accompagnement, de consultant et de formation - auprès des porteurs de projets, puisqu'ils développent en partenariat avec Esdime des actions dans ce sens. Concernant le programme d'accréditation, il existe déjà un processus de concertation entre l'ensemble des associés pour faire d'Animar une plate-forme prioritaire de réflexion, d'échange et de valorisation des interventions locales ;

- **Projet de coopération transnationale ESCALE** : dans le cadre des contacts réalisés récemment, et qui se sont déjà concrétisés par un premier temps de travail au Portugal, en octobre 2009, Esdime intègre un projet de création d'un réseau européen d'aide à la création d'activité en milieu rural, avec des partenaires français (AFIP et CELAVAR), dans le but d'approfondir l'interconnaissance et l'échange de méthodologies et d'expériences avec des partenaires européens qui se consacrent à l'accompagnement de porteurs de projets. Dans le cadre de ce projet, Esdime s'investit, dans les deux années à venir, dans un processus qui inclut des visites de projets qui impliquent actuels, futurs entrepreneurs et autres structures publiques et privées et dans la création d'un réseau d'aide à la création d'activité en milieu rural ;

- **Protocole de partenariat avec la Mairie d'Aljustrel pour la Dynamisation du Centre Municipal d'Accueil de micro entreprises** : en marche depuis mars 2009, ce projet de partenariat vise à approfondir et à développer les synergies entre les structures publiques locales et l'Association de Développement du Littoral (ADL) de l'Alentejo dans la promotion et la dynamisation des infrastructures d'aide à la création d'activité ;

- **Conseil de partenaires du PROgramme de DEveloppement Rural (PRODER) Axe 3 (GAL AL SUD Esdime)** : constitué d'environ 50 entités, publiques et privées, ce Conseil se présente comme une plate-forme de concertation de stratégies locales et sous-régionales d'aide à la dynamique d'entreprise et à la création d'emploi. L'action de ce Conseil va au-delà de la seule gestion des fonds disponibles par le FEADER et par le Ministère de l'Agriculture, de Développement Rural et de la Pêche ;

- **Réseaux Sociaux Locaux** : Esdime est partenaire des Réseaux Sociaux des communes où il intervient. Dans une large mesure, son rôle consiste à aider à formuler des réponses à des problèmes concrets qui impliquent des solutions concertées entre Sécurité Sociale, l'IEFP, les autorités locales, les entreprises et l'Association de Développement du Littoral de l'Alentejo.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Structure entrepreneuriale caractérisée par un nombre élevé d'entreprises de très petite taille et familiales (réalité légèrement atténuée avec quelques exceptions vérifiées au niveau de l'industrie extractive, du secteur de la construction civile, de l'agriculture et du commerce de gros ou au détail),
- Faible densité d'entreprises,
- De manière générale, l'entrepreneur de zone industrielle a un âge élevé, une faible scolarité et, souvent, une capacité professionnelle d'une autre génération. Et ils ont peu de capacité d'innovation ou de développement. Ils sont peu entreprenants, faute de capacité et/ou faute de moyens,
- Poids du passé : une forme de pessimisme et surtout, une certaine résignation, peuvent être des freins à l'entreprenariat indispensable pour le développement du territoire.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Augmentation du nombre d'entreprises, en termes quantitatifs et absolus,
- Diminution du temps nécessaire à la constitution d'entreprises,
- Instruments financiers existants pour soutenir la création et le développement de micro entreprises en milieu rural. Ces outils sont adaptés à la réalité du monde rural (Cadre de Référence Stratégique National et, en particulier, approche LEADER du PRODER ; Fond d'Aide au Micro-entreprises),
- Augmentation du volume de l'offre de formation pour les actifs et les entrepreneurs,
- Plus grand engagement de quelques partenaires dans la définition de stratégies intégrées d'aide à l'entreprenariat en milieu rural.

RÉSULTATS ET IMPACTS (DE 1989 À AUJOURD'HUI)

1/ Suivi-Diagnostic des nécessités d'intervention

- Aide à l'élaboration de plans d'affaire - 400 entrepreneurs,
- Élaboration d'études de viabilité économique et financière - 400 entrepreneurs,
- Information sur des opportunités d'affaire et de financement - 2000 personnes,
- Réalisation de séminaires thématiques - 1400 personnes,
- Aide et renvoi vers d'autres institutions - 1000 personnes.

2/ Consulting

- Gestion – 40 entreprises,
- Comptabilité – 20 entreprises.

3/ Formation

- Gestion (formations et ateliers) – 200 personnes formées,
- Technique et professionnelle (formations pour actifs salariés et chômeurs) – 200 personnes formées,
- Entreprenariat (formations pour chômeurs) – 70 personnes formées.

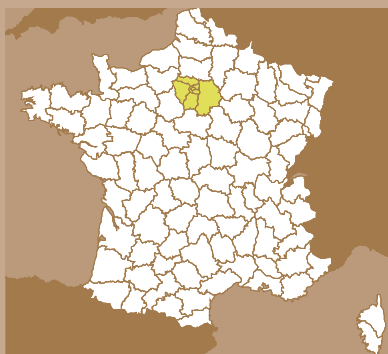
Quelques exemples significatifs de ce travail sont :

- Le fait d'être constitué en ILE d'Appui⁸,
- Le fait d'avoir initié et développé de façon permanente et continue des projets intégrés de formation/promotion de l'auto-entreprenariat, et s'être constitué comme organisme de formation accrédité très tôt ainsi que comme Centre de Reconnaissance, de Validation et de Certification de Compétences (aujourd'hui Centre des Nouvelles Opportunités) depuis 2001,
- La création d'instruments d'appui technique comme le «Guide Pratique pour les micro et petites entreprises» conçu et édité en 1996,
- Le développement de projets de coopération transnationale de promotion à la création d'activité ;
- La mise en place du projet de Réseau pour l'Emploi et l'Action Sociale dans le cadre du Programme Initiative Pilote de Promotion Locale d'Emploi dans l'Alentejo, géré par l'Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, entre 1999 et 2001,
- L'appui permanent et l'accompagnement de créateurs d'activité de la région à travers l'élaboration de projets d'investissement et d'études de viabilité (environ 400 depuis 1989),
- La gestion de fonds d'appui et d'incitation à la création d'activité (LEADER II et LEADER+),
- La participation à l'élaboration d'études dont l'« Étude d'Évaluation Prospective du micro entreprenariat au Portugal » (2007), sous la responsabilité de l'Institut António Sérgio du Secteur Coopératif (INSCOOP) et réalisé en partenariat avec le Centre d'Études Sociales de l'Université de Coimbra, le CETRAD de l'Université de Trás os Montes et Alto Douro, l'Association Nationale de Droit au Crédit (ANDC), Esdime et l'association In Loco e a Beira Serra.

8/ L'agrément ILE permet de constituer une équipe technique préparée à soutenir et à accompagner les projets et créations d'entreprises de petites tailles.

Fiche ressource n°2

COLLECTIF D'ACTEURS EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉ EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



TERRITOIRE

RÉGION : Île-de-France
 PRÉFECTURE : Paris
 POPULATION : 11 694 000 habitants
 NOMBRE DE COMMUNES : 1281

CONTEXTE

L'Île-de-France, l'une des plus grandes agglomérations européennes avec près de 11 millions d'habitants, est également une région agricole. 21% du territoire francilien est urbain, l'essentiel des terres étant agricoles (53%) et boisées (23%). Une nouvelle ruralité apparaît, avec un renouvellement des habitants de l'espace rural et du regard porté sur celui-ci: on reconnaît de plus en plus les services qu'il rend à la capitale (préservation des ressources, dépollution, espace de détente, etc).

60% des 1300 communes franciliennes comptent moins de 2000 habitants et 46% moins de 1000 habitants.

Malgré cet attrait de la vie à la campagne, les petits commerces disparaissent: une commune sur deux ne possède ni boulangerie, ni alimentation générale. L'emploi rural ne représente que 6% de l'emploi régional.

L'agriculture de la première région de France est performante : sur 2% de la superficie agricole nationale, 6 000 exploitations agricoles franciliennes réalisent les meilleurs rendements pour les céréales, les oléagineux et les betteraves à sucre. Les exploitations s'agrandissent et sont plus grandes que dans le reste de l'hexagone avec une moyenne de 100 ha, ce qui entraîne la disparition de 200 exploitations par an, la fonction maraîchère étant la plus touchée.

MAITRE D'ŒUVRE : AFIP

STATUT : Association

TÉL : 01 48 74 52 88

MAIL : contact@afip.asso.fr

SITE : www.afip.asso.fr

ADRESSE :

2, rue Paul Escudier-75009 Paris

PARTENAIRES TECHNIQUES :

AMAP IDF, Terre de Liens,

GAB IDF, Interafocg,

Afocg du Loiret,

CFPPA de Brie Comte Robert.

PARTENAIRES FINANCIERS :

Région IDF, Ministère de l'agriculture,

Vivéa, Agence de l'eau.

PROBLÉMATIQUE

La région Île-de-France a été fortement marquée par une tendance à la centralisation et à la tertiarisation croissante des emplois, renvoyant les périphéries dans une fonction majoritairement résidentielle.

Cependant, du fait de l'ampleur du bassin de consommation que représente cette région, et en raison de son attractivité importante –sur le plan touristique notamment–, ces territoires constituent de réels viviers d'emplois et d'auto-emplois, qu'il s'agisse d'agri-tourisme, de production agricole ou d'artisanat. On constate de plus une évolution importante de la demande en matière de productions agricoles de qualité et de proximité, pour lesquelles la région Île-de-France est largement déficitaire. Sur le plan du tourisme «vert», là aussi, la demande est forte et en croissance, la Seine-et-Marne étant par exemple le 9^{ème} département français en matière de destination des touristes de l'espace rural. L'une des caractéristiques propre au rural est son absence de saisonnalité et son attractivité tout au long de l'année. Pourtant là encore, la demande est loin d'être satisfaite, notamment en ce qui concerne l'agri-tourisme.

Tout n'est cependant pas affaire de long terme. Ainsi, il existe aujourd'hui déjà, en Île-de-France, des personnes susceptibles de porter ces projets économiques à haute valeur ajoutée (sociale, environnementale, territoriale). Mais ceux-ci ne perçoivent pas toujours les opportunités que peut leur offrir la région capitale, ou se découragent devant les nombreuses difficultés du parcours de création.

Soutenir la création de très petites entreprises sur ce milieu rural, maintenir et faciliter l'installation agricole constituent un élément majeur du développement durable des territoires ruraux franciliens.

Or, sur la région Île-de-France, il n'existe pas à l'heure actuelle de dispositif clairement établi en milieu rural permettant de transformer les idées et les envies de création en projets concrets ou encore de tester son activité agricole sur le terrain.

INITIATEUR DU PROJET

L'AFIP est à l'origine du regroupement des structures autour de l'accompagnement collectif des porteurs de projets même si des liens existaient déjà entre trois autres structures fondatrices : les AMAP IDF, le GAB et Terre de Liens notamment en terme de conseils individuels aux porteurs de projets.

OBJECTIFS

C'est pour répondre à cet objectif ambitieux d'accompagner les porteurs de projets dans ce territoire marqué par une identité urbaine, que plusieurs structures franciliennes du milieu agricole et rural ont décidé de

travailler ensemble. Celles-ci sont sollicitées par des porteurs de projets variés, mais pour le moment avec une activité principalement agricole. Aussi, le besoin s’est fait sentir de mettre en commun méthodes et pratiques afin d’accompagner ces personnes, pour la plupart très éloignées de la création d’activité. Un des objectifs est également de favoriser l’installation de ces personnes dans la région Île-de-France afin d’enrayer une certaine « fuite » des porteurs de projets vers d’autres régions aux contraintes (notamment foncières) moins prégnantes.

LE PROJET

Trois actions principales ont été engagées depuis 2008 :

- Le renforcement de l’interconnaissance entre les structures et les animateurs. Étant donné le caractère récent de ce collectif, il était nécessaire de prendre ce temps d’interconnaissance des champs d’action de chacun et des spécificités des structures présentes par rapport à l’accompagnement des porteurs de projet. Cela a permis d’asseoir les bases d’une offre d’accompagnement en s’appuyant sur les compétences multiples des réseaux partenaires.
- La constitution d’outils de liaison entre les structures : fiche individuelle de suivi et référentiels des porteurs de projets accompagnés par le collectif. L’intérêt de ces outils est de permettre à chaque animateur de suivre l’évolution du porteur de projet à travers le réseau.
- L’animation de la formation « de l’idée au projet de création d’activité agricole » principalement animée par l’AFIP et l’Afocg du Loiret avec des interventions plus ponctuelles de Terre de Liens, les AMAP Île-de-France et le GAB Île-de-France. Cette formation s’est déroulée en 9 modules sur 6 jours entre novembre 2008 et février 2009.

PUBLIC, DOMAINE D’ACTIVITÉ ET TERRITOIRE

Le point d’ancrage de ce collectif est l’activité agri-rurale avec une entrée agricole forte. Le public concerné est donc des porteurs de projets ayant la volonté de développer une activité principalement agricole. Cependant cette entrée n’est pas restrictive et peut être amenée à évoluer.

Le territoire concerné est l’ensemble de la région Île-de-France.

FONCTIONNEMENT

Ce collectif regroupe principalement cinq structures : les AMAP Île-de-France, Terre de Liens, l’Afocg du Loiret, l’AFIP et le GAB Île-de-France. Ces acteurs constituent le noyau dur du dispositif. Ils ont conçu et

mis en place la formation « de l'idée au projet » et organisent le suivi des porteurs de projets. Ils se réunissent régulièrement en comité de pilotage du dispositif (deux à trois fois par an).

Deux partenaires sont associés à une moindre échelle à cet accompagnement francilien :

- Le CFPPA de Brie Comte Robert et notamment les responsables du BPREA maraîchage bio. Ils ont participé au lancement du dispositif notamment sur la phase d'étude des besoins des porteurs de projets et sont en lien avec les organismes porteurs par l'intermédiaire des porteurs de projets qui parfois ont pu suivre successivement les formations BPREA et « de l'idée au projet ». De plus, les acteurs du dispositif interviennent également dans certains modules du BPREA, toujours sur cette entrée formalisation du projet.
- Les chambres d'agriculture d'Île-de-France : ce partenaire ne fait pas partie intégrante du dispositif pour l'instant, mais des liens se sont créés puisque les porteurs de projets assistent aux journées d'information sur le métier d'agriculteur organisées par la chambre d'agriculture. Ces liens devraient être amenés à se développer notamment dans le cadre du nouveau parcours à l'installation agricole au sein duquel les chambres d'agriculture ont un rôle important.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Une région considérée comme « urbaine » avec peu de structures proposant un accompagnement à la création d'activité agri-rurale.
- Une certaine lenteur au démarrage de l'action du fait du temps nécessaire d'interconnaissance et de positionnement réciproque entre les structures.
- Des créateurs qui ne souhaitent pas forcément s'installer sur la région Île-de-France du fait des fortes contraintes liées à la pression foncière et immobilière.
- Un manque de soutien financier sur des actions de formation très en amont ce qui a empêché la réalisation des formations prévues en 2009.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Une réelle demande des porteurs de projets qui ne disposaient pas d'offre d'accompagnement en amont, en Île-de-France.
- Un soutien de la part du centre de formation CFPPA de Brie Comte Robert ; ce qui permet un relais de l'information auprès de notre public cible.

RÉSULTATS ET IMPACTS

- Une vingtaine de porteurs de projet accueillis par les structures entre 2008 et 2009.
- 25 porteurs de projets accompagnés dans le cadre du module « projet » du BPREA.
- Une formation réalisée sur 4 mois avec une participation de 6 porteurs de projets.

Deux formations prévues en 2010.

- Un porteur de projet en phase de test sur une couveuse mise en place par le réseau des AMAP Île-de-France.
- Un renforcement des habitudes de travail collectif entre les structures impliquées. L'action étant récente, il est prématuré de parler d'impacts de cet accompagnement sur le territoire.

PERSPECTIVES

En 2010, l'association Terre de Liens va reprendre l'animation générale de ce collectif d'acteurs.

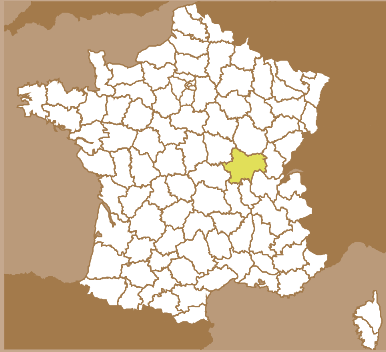
Deux formations « de l'idée au projet » vont être organisées en 2010 sur une durée de 5 jours avec un objectif de 10 à 15 participants pour chaque formation.

L'intervention au sein de la formation professionnelle maraîchage biologique va également être poursuivie, permettant ainsi de sensibiliser 25 personnes à la démarche projet.

L'ensemble de ces actions sont amenées à être conduites régulièrement sur le territoire francilien. L'un des objectifs est également d'élargir le partenariat en place notamment en communiquant plus auprès des chambres d'agriculture et faisant plus de liens avec le parcours « classique » à l'installation (point info installation).

Fiche ressource n°3

SITE D'ANIMATION DE LA COMMUNE D'ÉTANG-SUR-ARROUX



TERRITOIRE

RÉGION : Bourgogne

DÉPARTEMENT : Saône-et-Loire

PRÉFECTURE : Mâcon

POPULATION RÉGIONALE : 1 628 837

DENSITÉ : 52 hab/km²

NOMBRE DE COMMUNES : 2045

CONTEXTE

Trois sites d'animation locale de l'économie sociale et solidaire ont été expérimentés sur le département de Saône-et-Loire, dans le cadre de deux projets Européen COOPERES puis Equal RECOLTES.

Le site d'animation étudié se situe à Étang-sur-Arroux, commune rurale du Sud-Ouest du département. Son rayonnement immédiat en termes de territoire est en premier lieu l'échelle de la communauté de communes de Beuvray Val d'Arroux (6 communes et 3430 habitants). Étang est le bourg centre de la communauté de communes, présentant une position géographique centrée entre deux agglomérations de moyenne importance (Le Creusot, 23000 habitants et Autun, 15000 habitants).

MAITRE D'ŒUVRE :

MSA Saône-et-Loire

CONTACT : Lionel Badot

TÉL : 03 84 80 11 56

MAIL : badot.lionel@msa71.msa.fr

SITE : www.msa71.fr/front/id/msa71/bas/S1120567298119

ADRESSE :

46, rue de Paris - 71000 Mâcon

PARTENAIRES TECHNIQUES :

La Boutique de Gestion 71, l'AFIP
Bourgogne Franche Comté, le réseau
Coopérés

PARTENAIRES FINANCIERS :

L'Europe

PROBLÉMATIQUE

L'emploi rural diminue, mais peut se développer sous des formes nouvelles d'organisations plus coopératives. Il manque des liaisons sur les territoires ruraux entre l'économique et le social, les demandeurs d'emploi sont avant tout considérés comme des « charges » et non comme des ressources, ou vivier de compétences et d'initiatives.

INITIATEUR DU PROJET

L'organisme pilote du projet est la MSA de Saône-et-Loire qui a été à l'initiative du projet Européen COOPERES, suivi du projet RECOLTES (Réseau collectif entre des territoires d'économie solidaire) qui a mobilisé autour de ce projet de nombreux acteurs dont l'AFIP Bourgogne Franche-Comté, la Boutique de Gestion 71, la mission Locale de Louhans, des entreprises d'insertion...

OBJECTIFS

Il existe peu au niveau local d'espaces de concertation et de rencontre permettant la co-construction de projets entre acteurs différents.

La culture entrepreneuriale reste très faible au sein des acteurs associatifs et des acteurs sociaux.

On identifie un nombre important de femmes en milieu rural, isolées sur le plan économique et social.

Il s'agit donc de s'appuyer sur l'économie solidaire comme vecteur d'un nouvel élan sur le territoire et d'impulser et de donner un sens nouveau à des initiatives collectives.

PROJET

Dans le cadre de ce projet, ce sont trois sites d'animation locale qui ont vu le jour dont le site d'Étang-sur-Arroux entre 2005 et 2008. Le site d'Étang-sur-Arroux a pu émerger grâce au soutien de la communauté de communes qui a perçu ce projet comme « un accélérateur de développement » pouvant répondre à la mise en œuvre d'actions auxquelles les agences de développement économique ne répondaient pas : permettre aux porteurs de projets individuels de se rencontrer, de partager ensemble leurs projets et de les envisager sous une forme collective.

PUBLIC, DOMAINE D'ACTIVITÉ ET TERRITOIRE

Des porteurs de projets individuels accueillis, informés, accompagnés et éventuellement orientés vers d'autres structures, la constitution de groupe de porteurs de projet ayant des finalités proches, et l'appui à la conduite d'actions ou de projets collectifs.

FONCTIONNEMENT

Le projet du site d'animation locale de la communauté de Beuvray Val Arroux a mobilisé 4 acteurs principaux que sont :

- Le Réseau coopères : l'animatrice du site tient le rôle de primo accueil des porteurs de projet et/ou d'habitants ; oriente, conseille, anime les groupes de travail (deux permanences par semaine) en journée au sein des locaux de la communauté de communes, structure très ouverte au public.
Accueil ouvert avec ou sans rendez vous par une animatrice salariée par le Réseau coopères.
- La Boutique de Gestion 71 : accompagne les porteurs de projets économiques dans les différentes étapes de leurs projets.
- L'AFIP Bourgogne Franche-Comté : appui méthodologique apporté à l'animatrice du site. Co-construction d'actions de développement : 1 formation STEP (stimuler les territoires par l'emploi et les projets) en 2006/2007, l'accompagnement d'un collectif d'artistes vers une exposition collective en 2008. Animation de rencontres intersites.
- MSA : suivi de la coordination globale.

Des actions ponctuelles avec Pôle Emploi, mission locale, PLIE ont été conduites pendant les trois ans.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le turnover des animatrices du site (3 sur 3 ans) : en milieu rural, le temps nécessaire à l'identification d'une personne ressource est long et nécessite un important travail de proximité. La relation est tout d'abord humaine. Il en est de même dans la relation avec les partenaires techniques et politiques. En conséquence, il a été handicapant pour le développement de cette structure de recommencer ce travail de proximité à trois reprises. Le temps passé à connaître le territoire et les personnes n'a pas laissé le temps nécessaire à mettre en œuvre plus de projets collectifs alors qu'il y avait matière à le faire.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- L'implication des acteurs locaux (responsables MSA, élus des collectivités locales, du département, travailleurs sociaux, chambres consulaires) au sein du comité de pilotage de chaque site d'animation locale.
- Plus-value pour le territoire : une personne ressource dédiée à l'écoute des projets des personnes, en capacité de renseigner, d'orienter, de suivre l'évolution, voire de relancer les porteurs de projets, être force de proposition en termes d'actions collectives, relais des outils de l'ESS, relais et valorisation des initiatives individuelles et collectives.

RÉSULTATS ET IMPACTS

- Plus-value pour le territoire : un espace ouvert permettant à des personnes de rentrer en contact avec d'autres porteurs de projets, d'être écoutées et conseillées
- Une conduite d'actions partenariales, expérimentales, ayant permis une interconnaissance entre les sphères de l'emploi, de l'économie, de l'insertion et des associations locales. Ces actions ont débouché sur un portage d'une mission mobilité sur le territoire du Pays Autunois.
- Projet qui a assuré la promotion de l'économie sociale et solidaire en milieu rural. Création de partenariat innovant. Recherche d'articulation entre existant, développement local et animation du territoire. Quelques actions collectives phares issues des trois sites d'animation locale :
 - Un relais d'assistante maternelle,
 - Une Plateforme « mobilité » : prêt de deux roues,
 - Accompagnement d'un groupe d'artistes et d'un événement de deux jours autour de l'art et de la culture en milieu rural (mobilisation de 600 personnes).

PERSPECTIVES

Cette expérimentation de trois ans s'est terminée en décembre 2008. Le pays Autunois Morvan, sollicité pour porter la pérennisation n'a pas encore donné suite. Le chef de projet MSA doit dans un avenir prochain relancer cette question qui nécessiterait un nouveau rapprochement entre acteurs, en associant le FRGS (foyers ruraux). Reste que les publics et le territoire n'ont plus de structure d'accompagnement ouvert. Une réflexion est actuellement en cours pour que le site d'animation locale soit repris non plus au niveau intercommunal (Communauté de communes de Beuvray Val d'Arroux) mais au niveau du Pays d'Autunois Morvan.

Fiche ressource n°4

" COLLECTIF DE L'ENVIE AU PROJET "



MAITRE D'ŒUVRE :
AFIP Nord-Pas-de-Calais

CONTACT : Emmanuel Merlin

TÉL : 03 21 04 39 69

MAIL : afip5962@free.fr

SITE : <http://afip5962.org/lieres.html>

ADRESSE :
31, rue principale - 62310 Ambricourt

PARTENAIRES TECHNIQUES :
AVENIR, A petits Pas, Accueil Paysans,
le MRJC, ADAGE, Graine de Saveur;
Cap Vent, A Fil des Saisons

PARTENAIRES FINANCIERS :
Europe, Région Nord Pas de Calais,
Terre de Liens, Fondation de France,
Fondation RTE, etc.

TERRITOIRE

RÉGION : Nord-Pas-de-Calais
 DÉPARTEMENT : Pas-de-Calais
 PRÉFECTURE : Lille
 POPULATION : 4 048 000 habitants
 DENSITÉ DE POPULATION : 326 hab/km²
 NOMBRE DE COMMUNES : 1546

CONTEXTE

La région Nord-Pas-de-Calais est fortement marquée par son histoire industrielle, notamment celle de l'exploitation minière du charbon ainsi que l'industrie textile qui étaient les deux secteurs phares du développement du territoire durant le 19^{ème} siècle. Après la seconde guerre mondiale, le secteur secondaire a connu une véritable crise structurelle qui a vu la fermeture des mines les unes après les autres. Cette culture ouvrière a fortement marqué et marque toujours le territoire.

Malgré une urbanisation importante et une densité de population de plus de 320 habitants au km², le Nord-Pas-de-Calais reste une région agricole caractérisée par une agriculture intensive (betterave).

Malgré l'effondrement des secteurs caractéristiques de la richesse sociale et économique la région, le Nord-Pas-de-Calais a su rebondir et être pionner en ce qui concerne l'économie sociale et solidaire et sur le plan du développement soutenable (1^{er} Parc Naturel Régional, mise en place d'une caisse Solidaire Nord-Pas-de-Calais, apparition des premières Cigales, développement de parcs éoliens...). C'est dans cette nouvelle dynamique que se situe l'AFIP Nord-Pas-de-Calais.

PROBLÉMATIQUE

La région Nord-Pas-de-Calais n'est pas en manque de structures susceptibles d'accompagner des personnes qui souhaitent créer leur entreprise, cependant celles-ci sont surreprésentées en milieu urbain, et sous-représentées en milieu rural. Il existe donc un déficit de structures coordonnées et identifiées favorisant la création d'activités en milieu rural.

INITIATEUR DU PROJET

L'AFIP Nord-Pas-de-Calais se situe en complémentarité des structures d'accompagnement existantes avec des spécificités fortes :

- L'AFIP intervient uniquement sur les espaces ruraux, où ces structures sont déficientes en termes de présence,
- L'AFIP intervient sur des projets de pluriactivités, innovants, atypiques, proches de l'économie solidaire, ce qui n'est pas la spécificité des structures classiques de la création d'entreprise,
- L'AFIP n'accompagne pas seulement le projet, mais bien le porteur de projet.

OBJECTIFS

Développer la création d'activités en milieu rural en renforçant la coopération de différents acteurs et l'accompagnement de proximité de projets économiques en milieu rural et sur le Nord-Pas-de-Calais.

SOUS-OBJECTIFS

- 1/ Renforcer la coordination des acteurs en vue de mutualiser les outils et de professionnaliser les accompagnateurs,
- 2/ Structurer et animer des lieux ressources et d'expérimentation sur des territoires identifiés (à titre expérimental sur un territoire (2003-2004) pour engager un transfert éventuel sur d'autres territoires (2005),
- 3/ Mettre en place et réguler les modalités d'accompagnement collectif et personnaliser les parcours à la demande des porteurs de projet.

LE PROJET

Sur l'initiative de l'AFIP, « le collectif de l'envie au projet », né en 2000, est encore aujourd'hui coordonné et porté par l'AFIP Nord-Pas-de-Calais. Il rassemble six associations du Nord-Pas-de-Calais (AFIP, AVENIR, A Petit Pas, le MRJC, le CMR, l'homme de terre).

Au-delà de leurs actions parcellaires, ces organisations ont trouvé pertinent de se rassembler au sein d'un collectif appelé « le collectif de l'envie au projet » pour 4 raisons principales :

- Une volonté de faire à plusieurs ce que seul, on a du mal à développer, compte tenu de nos missions propres. Des coopérations sont à développer sur des besoins identifiés pour faciliter la complémentarité de compétences propres à chacun et utiles à tous et renforcer et développer les missions de chacun,
- Une nécessité de prise de recul, d'évaluation de nos pratiques par des interpellations mutuelles sur le sens de nos actions,
- Des partenariats avec d'autres outils, d'autres territoires (urbains notamment) sur des activités facilitant le développement durable et l'économie solidaire,
- Une animation de réseau en rural pour créer une dynamique et une force de changement vers un développement durable.

À l'origine du projet jusqu'en 2004, l'AFIP Nord-Pas-de-Calais était positionnée davantage sur le segment de l'émergence. Depuis 2004, l'AFIP a souhaité franchir une étape supplémentaire : permettre à des projets innovants de s'expérimenter en milieu rural. En 2005, l'AFIP Nord-Pas-de-Calais a acquis un domaine, un corps de ferme situé à Ambricourt (62, près de Fruges). À partir de juin 2005, le siège social a donc été transféré sur ce nouveau site, transformant le domaine acquis en un pôle expérimental de la création d'activités en rural.

Cet endroit constitue un lieu-test pour des projets associatifs, des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) et des Sociétés coopératives de production (Scop) notamment. En effet, une couveuse d'activités orientée vers des projets atypiques a vu le jour, mais également un terrain d'expérimentation pour des projets agricoles puisque 4 hectares de terre en agriculture biologique accueilleront des porteurs de projets qui souhaitent s'installer en agriculture biologique.

PUBLIC, DOMAINE D'ACTIVITÉ ET TERRITOIRE

- Des porteurs de projets habitant aujourd'hui en milieu rural,
- Des porteurs de projets habitant en ville et souhaitant habiter ou revenir en milieu rural pour y créer leur activité,
- 60% sont originaires du Pas-de-Calais, et 40% du département du Nord,
- Environ 50% d'hommes et 50% de femmes,
- Statuts des projets : associations, Scop, SCIC, entreprises individuelles,

- Nature des projets: fermes pédagogiques, ateliers d'écriture itinérants, association d'art plastique, projet agricole, etc.

FONCTIONNEMENT

L'AFIP NPC assure la coordination du travail collectif autour d'un accompagnement qui se déroule en plusieurs phases (cf. tableau ci-dessous):

Phase 1: Sensibilisation à la création d'activité (intervention dans les lycées, stands d'information). Associations impliquées: AFIP Nord-Pas-de-Calais, A Petits Pas et le MRJC.

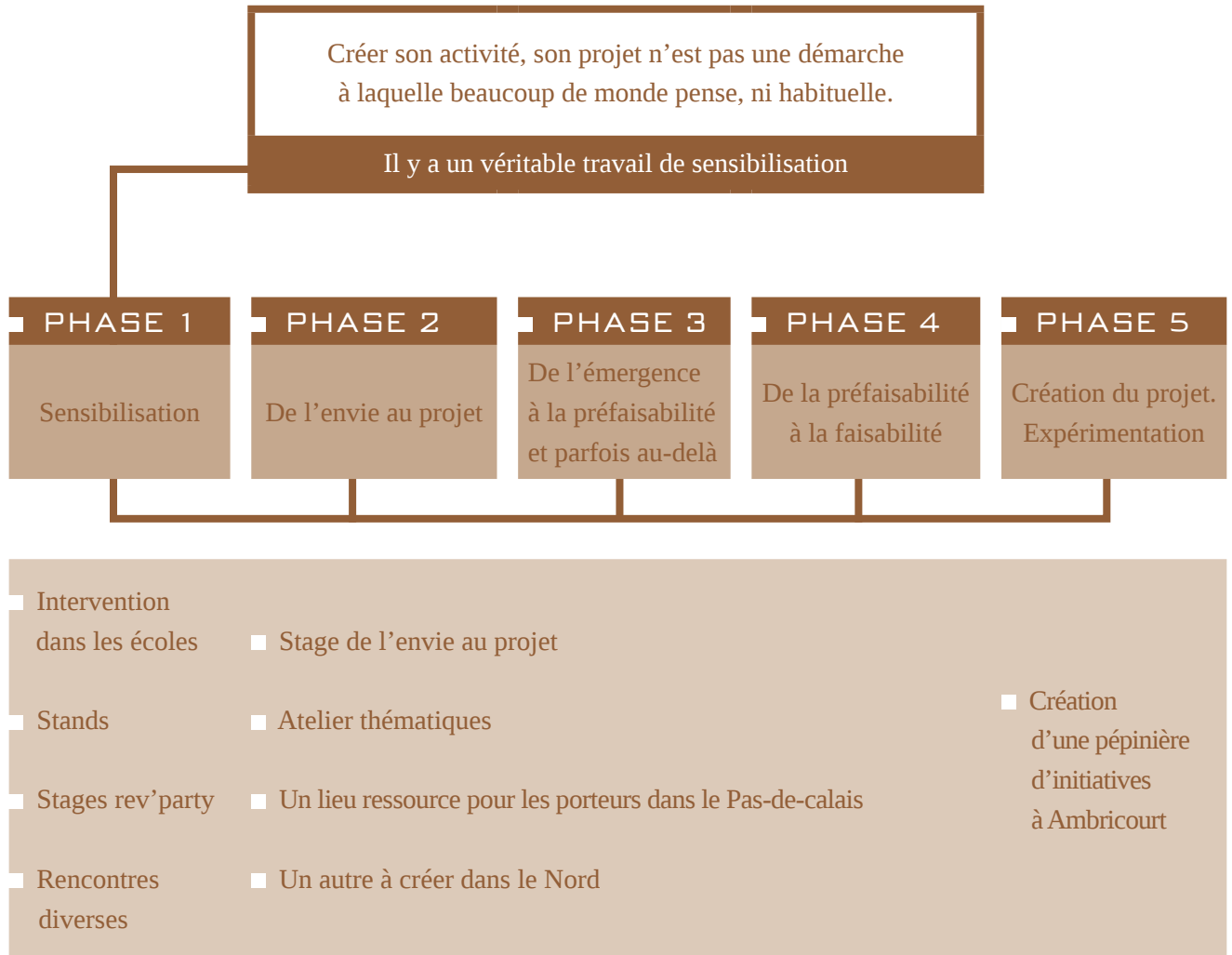
Phase 2: Stage de l'envie au projet organisé par l'AFIP NPC.

Phase 3: De l'émergence à la pré-faisabilité. Mise en place d'ateliers de travail sur les statuts, les financements... Ces ateliers ont lieu sur le site de A Petit pas. L'ensemble des associations intervient dans ces ateliers en fonction de leurs compétences.

Phase 4: De la pré-faisabilité à la faisabilité. Au fur et à mesure de l'avancée des projets, des ateliers thématiques sont organisés. Un accompagnement individuel fait par l'Homme de terre et Avenir est également possible pour les porteurs de projets qui le souhaitent.

Phase 5: Création du projet. Un projet de couveuse d'initiatives est en cours de montage à Ambricourt, sur 6 hectares de terre en agriculture biologique et un bâtiment de ferme. L'idée est d'accueillir une dizaine de porteurs de projet sur le site, afin qu'ils aient l'opportunité de tester leur activité avant la création.

**"COLLECTIF DE L'ENVIE AU PROJET":
un dispositif en construction depuis 3 ans. Coordination AFIP**



RÉSULTATS

- Les Ateliers thématiques : aujourd'hui, plus d'une centaine de porteurs de projets en milieu rural suivent les ateliers chaque année,
- La mise en place de nouveaux outils innovants en milieu rural :
 - La couveuse « Chrysalide » qui apporte un hébergement juridique et une phase de test d'activité à plus d'une 20 de porteurs de projets,
 - Le Gerموir: lieu-test d'activité de maraîchage biologique sur 4,5 Ha de terre (3 porteurs de projets par an),
 - Une pépinière d'entreprise sur le site d'Ambricourt qui accueille 4 entreprises (éducation au goût, énergie renouvelable, vente de paniers de légumes biologique, herboriste).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Le changement de posture qui n'a pas toujours été bien compris,
- Le portage administratif pour un projet relativement lourd qui est le rachat du lieu-test,
- La fonction d'animation et de coordination de réseau n'est jamais indemne de conflits ponctuels.

FACTEUR DE RÉUSSITE

- Soutien politique et financier de la région Nord-Pas-de-Calais,
- La re-localisation d'une partie des actions sur un site physique bien identifié qui est le Gerموir (lieu-test),
- L'appui des réseaux partenaires,
- Être membre d'un réseau national qui permet de passer les caps financiers difficiles.

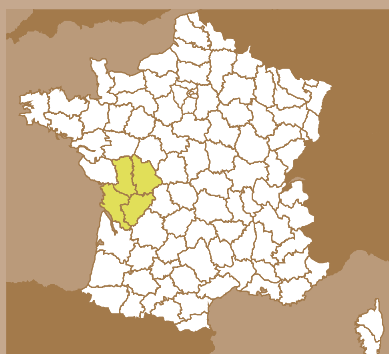
IMPACTS

Aujourd'hui, sur le village de Ruisseauville où se situe le site du Gerموir, ce sont près de 20 emplois qui ont été créés dans un petit village rural d'une centaine d'habitants.

LIMITES ET PERSPECTIVES

- Poursuivre les expérimentations en milieu rural en se positionnant comme innovateur dans le champ de l'économie sociale et solidaire,
- Contribuer à renforcer les liens, les rencontres, le dialogue entre les acteurs du monde rural,
- Assurer une stabilité financière pour garantir une durabilité et transmutabilité du projet dans le temps.

Fiche ressource n°5
COLLECTIF D'ACTEURS EN FAVEUR
DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AGRI-RURALE
EN RÉGION POITOU-CHARENTES.
NOM DU DISPOSITIF "COMITÉ TECHNIQUE INSTALLATION"



TERRITOIRE

RÉGION : Poitou-Charentes
 DÉPARTEMENT : Deux-Sèvres
 PRÉFECTURE : Poitiers
 POPULATION : 1 778 856
 DENSITÉ DE POPULATION : 69 hab/km²
 NOMBRE DE COMMUNES : 1 462

MAITRE D'ŒUVRE : AFIPAR

TÉL : 05 49 29 15 96

MAIL : afipar@wanadoo.fr

SITE : www.afip.asso.fr

ADRESSE :

12 bis, rue Saint Pierre - 79500

PARTENAIRES TECHNIQUES :

Structures membres
 d'INPACT Poitou-Charentes,
 le réseau AFIP

PARTENAIRES FINANCIERS :

Région Poitou-Charentes, Europe FSE
 (mesure 10B et FSE transnational)

CONTEXTE

Le Poitou-Charentes compte parmi les régions les plus rurales de France avec le Limousin et la Corse. 39 % de sa population est concentrée dans l'espace rural qui représente 2/3 de la superficie du territoire régional.

Ces territoires ruraux se caractérisent par une population vieillissante (on estime qu'en 2015, plus de 30 % de la population aura plus de 60 ans). Ce vieillissement risque d'être problématique vis-à-vis du renouvellement de l'emploi salarié mais aussi pour la reprise ou la succession de nombreuses petites entreprises et exploitations agricoles. Ces territoires ruraux ont également des densités de population très faible (moins de 31 hab/km², contre une moyenne régionale de 69 hab/km²) et connaissent une perte de population (solde naturel compris entre 0 et moins 0,5 %).

D'un point de vue économique, la situation de certains pays à dominante rurale (Mellois, Sud-Charente, Ruffécois, Loudunais) est particulièrement inquiétante vis-à-vis des emplois disponibles avec un taux de chômage élevé, en particulier le chômage de longue durée. Cela est notamment dû au faible dynamisme du secteur industriel et du tertiaire ainsi qu'au déclin du secteur agricole (d'après une enquête de la DRAF Poitou-

Charentes en 2005, la main-d'oeuvre agricole a chuté de 36 % entre 1988 et 2000. Dans certaines zones, cette baisse a atteint 40 à 65 %).

Le taux d'allocataires des minima sociaux est supérieur de 3 % (source Atlas sociale du Poitou-Charentes 2006) au taux national. Rapporté à la population totale sur la région Poitou-Charentes, les bénéficiaires des minima sociaux sont 2 fois plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain.

PROBLÉMATIQUE

Une étude effectuée par l'association Accueil Paysans Poitou-Charentes en 2007, dont l'objectif était de mieux connaître la situation des publics accompagnés par le réseau INPACT, a permis de révéler les manques dans l'accompagnement spécifique pour les porteurs de projet multi-activités en milieu rural.

En effet, s'il existe bien des structures travaillant sur les projets agri-ruraux, aucune d'entre elles n'a développé une approche globale du projet, se limitant à une approche sectorielle (chambres consulaires) et non transversale. Ce diagnostic a également mis en avant l'hypothèse d'une offre d'accompagnement spécifique qui pourrait se structurer au sein du réseau INPACT, puisque certaines associations interviennent déjà dans le processus d'installation (ACCEA +, ARDEAR, CIVAM du Haut-Bocage, AFIPaR).

INITIATEUR DU PROJET

Le réseau AFIP Poitou-Charentes et le réseau Accueil Paysans Poitou-Charentes.

OBJECTIFS

Fort de ce constat, Accueil Paysans et l'AFIPaR, ont commencé à travailler autour du concept de pôle d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets agri-ruraux. Les premiers travaux ont notamment permis de définir un accompagnement spécifique et territorialisé s'appuyant sur un réseau d'acteurs associatifs, afin d'assurer écoute, encadrement et conseils aux porteurs de projets agri-ruraux et de favoriser la pérennité des entreprises nouvellement créées. Le projet a tout d'abord porté le nom de PAARI (Pôle d'Accueil, d'Accompagnement, de Ressources et d'Information). Aujourd'hui, celui-ci est dénommé CTI (Comité Technique Installation).

LE PROJET

En juin 2008, L'AFIPaR et Accueil Paysan Poitou-Charentes ont lancé une seconde étude sur « la caractérisation des porteurs de projets agri-ruraux de Poitou-Charentes ». Au-delà de la spécificité de ses projets qui associent souvent des activités agricoles et non-agricoles (ventes, artisanat, accueil touristique...), sur des productions

diversifiées, et avec un objectif de montage progressif, ce travail a notamment montré l’absence de coordination de l’offre d’accompagnement dans le réseau, la difficulté à faire jouer les complémentarités existantes et le manque de lisibilité auprès des porteurs de projet parfois renvoyés de structures et structures sans véritable suivi.

L’objectif de PAARI puis du CTI fut donc de mutualiser les compétences associatives territoriales dans le domaine de l’accompagnement de porteurs de projets afin de structurer une offre d’accompagnement cohérente, complémentaire et globale :

- Faciliter les pratiques collaboratives sur l’accompagnement de porteur de projet en maîtrisant mieux les domaines de compétences et d’intervention des différentes associations,
- Professionnalisation des animateurs,
- Asseoir les bases d’une construction d’un collectif d’accompagnement,
- Faciliter l’échange d’information au sein du réseau, sur le parcours des porteurs de projets suivis par différentes structures membres du CTI,
- Permettre une meilleure complémentarité des accompagnements à différents niveaux d’interventions (émergence, formalisation, test, suivi post-crédation),
- Permettre également une meilleure lisibilité sur notre offre d’accompagnement,
- Offrir un véritable accompagnement collectif pour les porteurs de projet.

PUBLIC, DOMAINE D’ACTIVITÉ ET TERRITOIRE

Ce collectif qui vise à terme à accompagner sur l’ensemble de la région (structuration encore en construction) tout porteur de projet dit agri-rural à différents stades d’avancement du projet avec un centrage particulier sur la formalisation du projet. Ce travail passe notamment par le renforcement de l’interconnaissance entre les structures et par la professionnalisation des animateurs et bénévoles du réseau INPACT – Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne & Territoriale – (plus les structures partenaires membres du CTI).

FONCTIONNEMENT

Le collectif d’acteurs est composé d’une dizaine de structures du développement agricole et rural (AFIPAR, Accueil Paysans Poitou-Charentes, l’ARDEAR, Terre de Liens, Agro Bio Poitou-Charentes, Solidarité Paysans, Fédération Régionale CIVAM et CIVAM du Haut Bocage, ACCEA +, la ruche et le Mouvement Rural Jeunesse Chrétienne (MRJC)). Il est co-animé par l’AFIPAR et Accueil Paysans Poitou-Charentes.

Ce comité technique se réunit régulièrement afin d’assurer :

- La coordination des actions en matière d’installation d’activité en milieu rural,
- L’amélioration des compétences des animateurs,
- Suivi collectif sur projets d’installation complexe mobilisant plusieurs structures,
- Veille sur les dispositifs et réglementation en cours,

- Création d'outils communs,
- Organisation d'événements ponctuels et collectifs.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Trois difficultés ou blocages identifiés :

- Difficulté de portage administrateur/projet qui est essentiellement porté par des animateurs,
- Le manque de temps lié au financement qui n'est pas à la hauteur des objectifs affichés par le CTI,
- La question de l'animation future du dispositif,
- La valorisation financière future de ce dispositif ?

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Projet qui associe l'ensemble des acteurs dans l'élaboration du projet (aussi bien les structures partenaires que les porteurs de projets) durant cette période d'expérimentation,
- Pôle d'acteurs mobilisés complémentaires sur le champ de la création d'activité agri-rurale,
- Ancrage et lien au territoire à partir de la dynamique des acteurs qui donne du sens au projet,
- Sollicitation de plus en plus importante de porteurs de projet pour être accompagnés par le collectif d'acteurs,
- Un retour positif des accompagnements déjà effectués par les porteurs de projet,
- Une identification plus forte du projet à la fois par les structures membres et de la part des porteurs de projets.

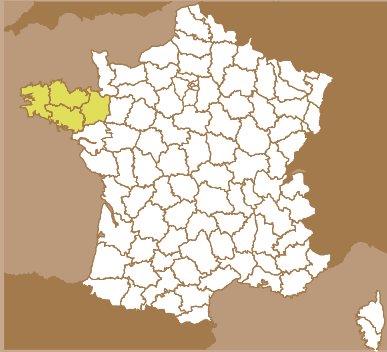
IMPACTS

- Meilleure inter-connaissance des animateurs,
- Construction d'une « culture commune »,
- Professionnalisation des animateurs.

LIMITES ET PERSPECTIVES

- Projet qui est en construction depuis trois ans, il y a une certaine usure/difficulté pour re-mobiliser l'ensemble des acteurs,
- La place des administrateurs des réseaux membres dans le projet,
- La volonté de poursuivre la démarche de construction méthodologique et de développer une offre de formation commune,
- Assurer la promotion et la communication sur l'offre globale proposé au sein du CTI.

Fiche ressource n°6
PAYS DES VALLONS DE VILAINE
ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE
D'ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJETS



TERRITOIRE

RÉGION : Bretagne
 DÉPARTEMENT : Ille-et-Vilaine
 PRÉFECTURE : Rennes
 POPULATION RÉGIONALE : 3 103 000
 DENSITÉ DE POPULATION : 114hab/km²
 NOMBRE DE COMMUNES : 1268

CONTEXTE

MAITRE D'ŒUVRE : Culture Bio

STATUT : Association

TÉL : 02 99 52 02 90

MAIL : contact@illeetbio.org

SITE : www.illeetbio.org

ADRESSE : Maison des associations
 43, rue Fagues - 35580 Guichen

PARTENAIRES TECHNIQUES :
 Accueil Paysan,
 AFIP,
 FDCIVAM,
 Pays des vallons de Vilaine,
 Agrobio 35

PARTENAIRES FINANCIERS :
 Pays des vallons de Vilaine,
 CG 35, ACSOR

Le territoire concerné est le pays des Vallons de Vilaine situé au sud de Rennes Métropole et regroupant 25 communes pour 49 000 habitants. Ce pays s'est constitué artificiellement suite au refus de rentrer dans le pays de Rennes, et étant trop peu tourné vers Redon. Il regroupe deux communautés de commune : ACSOR/ Guichen (un canton), et Communauté de Communes de la Moyenne Vilaine et de Semnon (deux cantons).

Le refus des acteurs principaux de rentrer dans la métropole rennaise était guidé par le souci de ne pas être « noyé » dans cet ensemble, mais germait en même temps l'idée que ce territoire devait garder des caractéristiques rurales pour accueillir les nouvelles populations travaillant sur la métropole. Cela s'est traduit par une volonté d'allier le maintien d'activités économiques classiques, dont l'agriculture, avec l'émergence d'activités nouvelles, soit pour proposer des services aux nouvelles populations, soit pour valoriser le patrimoine naturel et bâti, très riche, notamment au travers de l'accueil. Et dans les nouvelles populations arrivantes, un certain nombre de personnes a saisi ces opportunités pour créer des activités dans ces créneaux, y compris pour certains en production agricole biologique. De ce fait, le canton de Guichen connaît la plus forte concentration d'agriculteurs bio du département. Il est considéré comme un territoire « intermédiaire »

entre la préfecture et un arrière pays redonnais très rural.

Ce contexte a permis la création de l'association Culture Bio, au départ orientée vers l'organisation du salon de l'agriculture biologique « Ille et Bio ». La forte concentration de militants a permis la croissance de l'association Culture Bio, qui a développé d'autres activités (jardins partagés, restauration collective...) ; et les responsables se sont fortement engagés au niveau départemental ou communal dans d'autres structures œuvrant notamment sur la création d'activité (Accueil Paysan, Agrobio 35, la Fédération départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM), le conseil de développement). Dans le même temps plusieurs producteurs ont joué un rôle de tuteur vis-à-vis de jeunes qui voulaient se tester dans ces secteurs d'activité, en les accueillant sur leur ferme, voire en les salariant et en leur laissant à disposition quelques hectares de terre pour qu'ils développent leur propre activité. Le pays a également débuté une réflexion autour de la création d'activité, via différents programmes, notamment Leader, sur lequel il est engagé.

PROBLÉMATIQUE

L'investissement de l'association « Culture Bio » sur un programme européen traitant de la création d'activité a été l'élément accélérateur de la précision de leurs objectifs d'action sur cette entrée. Les questions d'installation et de création d'activité sont donc devenues une véritable préoccupation. Culture Bio n'est cependant pas intervenue seule sur cette entrée.

INITIATEUR DU PROJET

L'organisme pilote de cette dynamique est l'association Culture Bio, en lien très étroit avec la Fédération Départementale des CIVAM. Elle organise le salon Ille et Bio (18^{ème} du nom cette année), conçu comme un lieu d'accès aux ressources et informations concernant l'agriculture biologique et plus largement l'écologie. Culture bio est un CIVAM et est membre du collectif InPACT départemental (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale).

Les autres membres impliqués sont :

- Fédération Départementale CIVAM Ille et Vilaine, coordonnatrice pour InPACT des actions d'appui à l'installation agricole,
- Accueil Paysan, du fait d'adhérents très actifs sur le territoire,
- AFIP en appui à l'organisation des stages de l'idée au projet.

Les partenaires proches, mais dans un deuxième cercle :

- Le pays (syndicat mixte),
- Le Conseil de développement,
- L'AVEC (association de valorisation de l'environnement, chargée du développement de la restauration

collective sur Bain de Bretagne).

Les partenaires proches mais dans un troisième cercle (partenariat non formalisé) :

- Le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) Le Rheu, qui fait partie de l'EPLEFPA Théodore Monod (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole), a en effet créé un nouveau secteur de formation en 1990, concernant l'agriculture biologique. Le CFPPA s'est appuyé dès lors sur le réseau d'agriculteurs biologiques du secteur de Guichen, notamment pour les stages en exploitation.

OBJECTIFS

L'objectif général de la dynamique mise en place est de favoriser la création d'activités et notamment l'accompagnement des porteurs de projets, leur accès à des ressources et des formations en amont de la création d'activité. Cet objectif inhérent à chaque structure n'a pas forcément été approfondi collectivement du fait de la non organisation actuelle de ce collectif d'acteurs (voir les parties « projet » et « fonctionnement »).

PROJET

L'initiative est plutôt à considérer comme un maillage d'acteurs, un ensemble d'interventions par des organismes proches, plus ou moins coordonnées, sur un territoire précis. Il n'y a pas de projet à proprement parler sur le Pays des Vallons de Vilaine, autour de l'accompagnement collectif. En revanche, il existe une dynamique particulière sur ce territoire, notamment du fait de la forte concentration de paysans en agriculture biologique, qui peuvent apporter un soutien à la fois technique et pratique, et donc faciliter l'installation.

Il n'y a pas une représentation explicite d'un dispositif. Cependant, ce réseau implicite est reconnu dans ses actions par d'autres acteurs du territoire.

PUBLIC, DOMAINE D'ACTIVITÉ ET TERRITOIRE

Il existe différents types de public en fonction des besoins des porteurs de projets :

- Les participants aux formations « de l'idée au projet »,
- Des futurs exploitants agricoles (en Agriculture Biologique) en cours de formation (CFPPA),
- Des personnes en phase de test qui sont soit « tuteurées » au sein d'exploitations agricoles pour découvrir le métier, soit qui se lancent dans une activité de production sur une petite surface, en étant salarié du fermier en place,
- Des porteurs de projets en relation avec Culture Bio, sur divers métiers plus ou moins nouveaux, liés à ces problématiques.

Les projets accompagnés sont qualifiés par les accompagnateurs de «projets agri-ruraux innovants», et ont de façon générale une forte composante agricole, la majeure partie des projets étant agricoles. Cependant, les structures reçoivent tout de même des porteurs de projet en diversification. Beaucoup de personnes sont «hors cadre familial», en ce sens qu'elles ne succèdent pas à des parents agriculteurs.

FONCTIONNEMENT

Chaque organisme intervient sur une partie du parcours du porteur de projet :

- La mobilisation des porteurs de projet et le premier accueil sont assurés par la Fédération Départementale des CIVAM,
- Agrobio 35 (syndicat départemental des agriculteurs biologistes) et Accueil Paysan assurent un suivi technique complémentaire si la personne poursuit,
- Dans le cas de projets plus atypiques (un musée rural...) d'autres structures du pôle telle que l'AFIP peuvent être sollicitées,
- Accueil Paysan et l'AFIP assurent les formations de l'idée au projet,
- Culture Bio prépare la mise en place d'un lieu physique d'accueil et d'appui à l'intention de tout porteur de projet,
- L'espace entreprise, notamment animé par l'antenne locale de la chambre de commerce et de l'industrie met parfois des porteurs de projets en relation avec l'une des structures de ce pôle.

Même si chaque structure ne « suit » pas les porteurs de projets une fois qu'ils sont allés voir une autre structure, la logique d'inscription dans un réseau est bien présente et la structure ayant assuré le premier accueil garde un lien avec ces porteurs de projets.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Les porteurs de projets n'ont pas le sentiment qu'il y ait une concertation entre les acteurs de l'accompagnement,
- Manque de lisibilité du dispositif,
- Manque de suivi post-crédation des porteurs de projets.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Un pays impliqué sur la thématique de l'installation et qui joue un rôle de relais politique,
- Un maillage important d'acteurs locaux notamment d'agriculteurs engagés et impliqués dans les structures porteuses des actions liées à la création d'activité,

- Une dynamique locale importante sur le thème de l’installation mais qui génère d’autres projets ou initiatives (autour des énergies renouvelables, de la santé, de l’animation culturelle),
- Un travail de sensibilisation réalisé auprès des élus.

RÉSULTATS ET IMPACT

- 7 stagiaires participant à la formation « de l’idée au projet »,
- Des projets de circuits de vente directe, de la fabrication de produits artisanaux, différentes formes d’activités d’accueil, etc.
- La restauration collective au collège de Guichen,
- Un magasin de produits biologiques ouvert par une ancienne stagiaire, un second poste de travail créé en 3 mois d’activités.

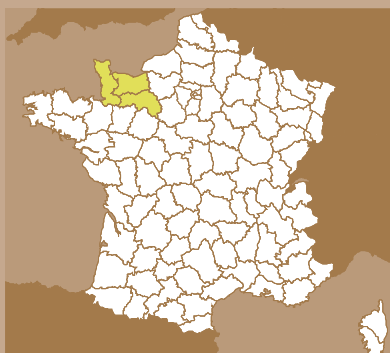
PERSPECTIVES

Faut-il aller vers plus de formalisation de cet accompagnement des porteurs de projets ? Les avis sont partagés entre les structures mais cela apparaît comme un manque pour plusieurs d’entre elles et pour certains porteurs de projets. Certains acteurs voient dans le Pays une structure pouvant assurer ce rôle de coordinateur du dispositif.

Le CFPPA de Rennes le Rheu semble être un maillon important de cette chaîne d’acteurs (plusieurs de ses formateurs jouent un rôle important dans l’association Culture Bio) et qui pourrait être impliqué dans la dynamique, pour apporter, par un partenariat officiel, un appui plus important au travail des acteurs de terrain (association, paysans, ...) dans l’installation d’activités en milieu rural et pour mettre en lumière les enjeux des activités agrirurales.

Fiche ressource n°7

LES SITES PROJET'CTEUR EN BASSE-NORMANDIE



TERRITOIRE

RÉGION : Basse-Normandie
 DÉPARTEMENT : Orne
 PRÉFECTURE : Alençon
 POPULATION RÉGIONALE : 1 456 793
 DENSITÉ DE POPULATION : 83 hab/km²
 NOMBRE DE COMMUNES : 1812

MAITRE D'ŒUVRE : AFIP

STATUT : Association

TÉL : 02 31 06 07 30

MAIL : afipnormandie@mda-hsc.fr

SITE : www.afip.asso.fr

ADRESSE : Maison des associations
 10-18, boulevard du Grand Parc - 14200
 Hérouville

PARTENAIRES TECHNIQUES :
 Pivert (centre de ressource),
 Crescendo (coopérative d'activité et
 d'emploi), CFPPA de Sées, Acteur rural

PARTENAIRES FINANCIERS :
 Europe (FSE - equal)

CONTEXTE

Cette expérience intervient sur un territoire marqué par une tradition industrielle forte, orientée principalement autour d'activités telles que la mécanique ou l'agroalimentaire, structurantes en termes d'emplois ainsi que par une diminution du nombre d'actifs agricoles et une difficulté à renouveler les générations. L'agglomération de Flers regroupe 14 communes (dont 9 communes rurales) et compte 30 000 habitants. Située au cœur du Bocage ornais, l'agglomération est au centre d'un bassin d'emploi important mais constitue également un bassin de vie qui a toujours été un lieu d'accueil pour les migrants. Le chômage, a été caractérisé en 2008 par une hausse de 27,2 %. Cette augmentation, sans précédent, est bien plus élevée que celle observée en France qui s'est établie à + 11,7 % et marque un retournement statistique par rapport aux importantes diminutions du chômage des années précédentes.

PROBLÉMATIQUE

Au-delà de la nécessité générale d'accompagner, d'encourager et de favoriser la création d'activité pour faire face à un manque d'emploi salarié sur la région, les sites Projet'cteur ont pour objectif de répondre à la problématique du manque de structures accompagnatrices de ces démarches en milieu rural. Si l'offre

d'accompagnement à la création d'entreprises en zone urbaine est relativement bien structurée, celle en milieu rural fait défaut. Ces sites ont donc pour vocation de créer des pôles identifiés et dynamisant les territoires ruraux, en se positionnant en complémentarité de l'offre déjà existante.

INITIATEUR DU PROJET

L'AFIP Normandie est l'initiateur de ce projet, avec une quinzaine de partenaires au départ, puis 6 lors de la formalisation. L'AFIP a animé et coordonné sur le plan technique le programme EQUAL « apprendre pour entreprendre ensemble » entre 2001 et 2007 (le portage financier étant assuré par le Coorace).

Dans le projet, l'AFIP a assuré deux fonctions :

- L'animation de la dimension régionale du projet :
 - Représentation du dispositif « Projet'cteur » au niveau de la Région,
 - Recherche de financements,
 - Valorisation, communication,
 - Coordination et animation de rencontres des animateurs des différents sites.
- La mise en place, l'ingénierie, et l'animation des formations « de l'idée au projet ».

OBJECTIFS

« Toucher les personnes qui ne sont pas entrepreneuses dans l'âme ; qui n'ont pas le capital (financier, social, culturel) mais dont l'idée mérite (à minima) une écoute active ».

PROJET

L'intervention des sites Projet'cteur peut se décomposer en 4 actions principales.

ACTION 1/ SENSIBILISER, PROMOUVOIR, DÉTECTER

L'objectif de cette action est de faire connaître les sites Projet'cteur afin de recevoir un large public. Il s'est agi de constituer un réseau de partenaires qui soient en position de détecter les idées de création, des « envies de faire », des projets et de les orienter. Ce partenariat a notamment été mis en place avec le pôle emploi.

ACTION 2/ L'ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET

Le dispositif Projet'cteur accueille toute personne porteuse d'une idée ou d'un projet quelle que soit sa situation (âge, genre, situation professionnelle, niveau de qualification...). Ces sites ne sont pas spécialisés dans un type d'accompagnement particulier (en référence à des catégories d'activité ou un profil de porteur). Les sites

Projet'cteur se basent sur des principes qui prévalent à l'accueil des porteurs de projets : tout projet est à priori viable donc recevable, la personne est située au centre du projet, « aider sans faire à la place de »...

ACTION 3/ L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES PORTEURS DE PROJETS

Une posture professionnelle originale qui se base sur cinq fondements :

- Écouter et mettre en confiance sans juger,
- Soutenir : travailler à la présentation du projet, à la mise par écrit, définir un plan d'action, éventuellement reconsidérer le projet,
- Informer : disposer d'information en direct, mais surtout savoir orienter le porteur de projet vers les structures pertinentes qui pourront lui transmettre de l'information,
- Orienter : vers un accompagnement technique, vers une formation... ce qui suppose une large connaissance de la part de l'accompagnateur,
- Former : l'AFIP propose des formations collectives qui viennent en complément de l'accompagnement individuel tout en le renforçant.

ACTION 4/ ACCOMPAGNER UN PROJET COLLECTIF D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Les sites Projet'cteur ont également vocation à accompagner les projets collectifs dans le champ de l'économie sociale et solidaire qui, s'ils aboutissent, sont source de richesses humaine, sociale tout en apportant une plus-value pour le territoire. Trois phases sont observées : la constitution du collectif et du groupe porteur, l'ancrage territorial du projet et la mise en œuvre.

L'originalité des sites Projet'cteur repose sur le positionnement très en amont de la création, sur une posture d'accueil et d'aide à la formalisation du projet.

PUBLIC, DOMAINE D'ACTIVITÉ ET TERRITOIRE

Les porteurs de projets ont des profils très divers, souvent très éloignés du profil type du chef d'entreprise, mais ayant une idée « qui mérite (à minima) une écoute active », conformément aux objectifs de départ.

À partir de ce constat, on peut dégager une typologie bien marquée :

- Des jeunes (parfois en couple) qui souhaitent se lancer dans un projet d'économie solidaire (en agri-ruralité, dans le domaine de la culture, etc.),
- Des femmes, qui leurs enfants « grandissant » et partiellement élevés, souhaitent reprendre pied dans une activité professionnelle,
- Des personnes (hommes ou femmes) qui se sont heurté(e)s à une « impasse » lors de leur premier rendez-vous à la chambre du commerce et de l'industrie par exemple,
- Des porteurs d'activités ont eu davantage « la cote » que d'autres. Une forte attirance pour l'artisanat d'art, le tourisme rural, les services aux personnes (petite enfance...).

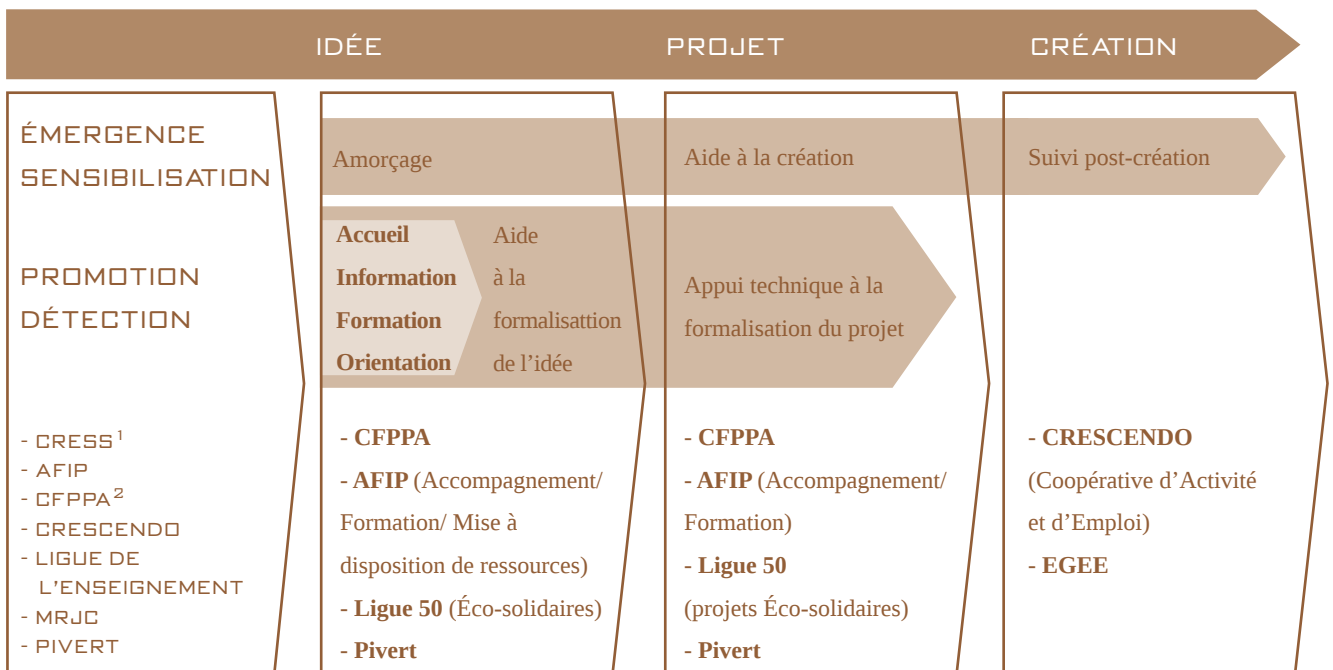
Par secteur d'activité, la répartition des personnes accompagnées est la suivante :

- Artisanat et commerce : 26 %
- Vente de biens et services : 24 %
- Culture : 19,5 %
- Loisirs et agri-tourisme : 11,5 %
- Service aux personnes : 10 %
- Développement durable : 9 %

Sur l'ensemble de la première période (2002/2007), les projets portés par les femmes représentent 50 % du total des projets accompagnés.

FONCTIONNEMENT

Actuellement sur le territoire, les acteurs se répartissent de la façon suivante tout au long de l'accompagnement des porteurs de projet.



^{1/} Caisse Régionale d'Économie Sociale et Solidaire

^{2/} Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- L'une des difficultés principales est le financement : le projet a du mal à passer le cap de l'arrêt des financements européens (EQUAL) qui permettaient : le travail partenarial (composante obligatoire du projet), la légitimité d'une coordination régionale mais aussi des financements européens pluriannuels, leviers de cofinancements publics locaux,
- Le turn-over des animateurs ne facilite pas l'inscription dans la durée,
- Le manque d'outils de traçabilité de l'accueil (pas de fiches d'accueil, pas de fiches navettes avec d'autres organismes, évaluation de l'action conduite...),
- Faiblesse de la communication sur le dispositif notamment au niveau local (La Carneille),
- Des liens insuffisants avec les autres acteurs de l'accompagnement.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Une structure porteuse (l'AFIP et son centre de ressources PIVERT) en totale cohérence avec le projet,
- Obtention d'une labellisation « Point Envie d'agir » avec la Direction à la Jeunesse et aux Sports qui a permis de diversifier les personnes accompagnées et les types de projets,
- Des accompagnateurs et des administrateurs investis dans le projet,
- Un partenariat proche et une complémentarité Pivert-AFIP sur la formation et la coordination régionale,
- Une bonne reconnaissance de la part des prescripteurs principaux (Pôle emploi, Missions Locales, Maisons de l'emploi) à Flers.

RÉSULTATS ET IMPACT

LES RÉSULTATS

En globalisant les 4 sites Projet'cteur en Normandie pour la période 2002 et 2008 :

- Nombre de personnes accompagnées : 1 300
- Nombre d'entreprises créées : 87
- Nombre d'associations (1 emploi minimum) créées : 40 (soit 27% de projets collectifs)
- Nombre de créations par des femmes : 55
- Nombre de personnes en formation (dans le cadre du dispositif) : 150
- Nombre de personnes ayant retrouvé une « solution » professionnelle à 6 mois (emploi, formation qualifiante...): 745

ÉVOLUTION AU COURS DU TEMPS

	ANNÉE N	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5	TOTAL
ACCUEIL	200	210	270	230	200	190	1300
ORIENTATION	100	100	150	120	100	80	650
FAISABILITÉ	50	60	70	65	60	40	345
STATUTS							
DÉMARRAGE							
> 1 AN	18	19	23	23	18	16	147
> 2 ANS	12	13	17	14			56

LES IMPACTS

Différents impacts de ce dispositif Projet'cteur ont pu être observés sur le terrain :

- L'inscription dans le vocabulaire régional du terme « création d'activité », dénote une perception plus ouverte et plus large de la création d'entreprise (Projets en Economie Sociale et Solidaire),
- L'intégration des notions d'émergence et d'amorçage dans les universités de la création d'entreprise organisées par la région.

Du point de vue des porteurs de projets les sites Projet'cteur, c'est :

- La qualité de l'écoute et la reconnaissance de l'individu et de son projet à tous les stades,
- L'accompagnement personnalisé,
- L'aide à la formulation du projet et la considération des attentes,
- L'aiguillage vers les différents partenaires ou les services adaptés à leurs demandes,
- La qualité des formations mises en place pour ceux (celles) qui les ont vécues,
- Les échanges sur les projets lors des formations.

PERSPECTIVES

Dans la mesure de l'obtention durable de financements, l'AFIP et les partenaires associés souhaitent relancer ces dynamiques sur les territoires. Des thématiques de travail sont déjà définies :

- Mise en place d'une nouvelle plate-forme AFIP à La Ferté-Macé (Orne) avec son centre de Ressources PIVERT (lieu ressources, d'accompagnement, d'échange pour de futurs projets, de formation...),
- Travailler sur l'accueil de nouveaux arrivants,
- Transférer sur d'autres territoires : St Lô, Pays d'Auge,
- Travailler à la reconnaissance de l'accueil et de l'accompagnement de projets d'ESS (Économie Sociale et Solidaire),
- Renforcement des complémentarités avec la Coopérative d'Activité et d'Emploi CRESCENDO à Flers,
- Renforcement des complémentarités avec le dispositif DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) au service des associations (amont/aval).

GLOSSAIRE

ACCEA+

Association de comptabilité et de gestion en direction des acteurs agricoles et ruraux.

ACCUEIL PAYSANS

Groupement de paysans et d'acteurs du milieu rural, qui, prenant appui sur leur activité (agricole ou autre) ou leur lieu d'habitation, mettent en place un accueil touristique et social.

ACTEUR RURAL

Société de presse qui recense les événements autour de questions essentielles qui touchent le monde rural : santé, paysage, patrimoine, tout en relayant les initiatives d'accueil des nouveaux arrivants en milieu rural. Editeur de la revue « L'esprit Village ».

ADAGE [NORD PAS DE CALAIS]

Association d'aide à la garde d'enfants. Accueil régulier ou occasionnel d'enfants de 3 mois à 3 ans.

ADAGE [BRETAGNE]

Agriculture Durable par l'Autonomie, la Gestion et l'Environnement (groupes d'éleveurs dont la production est principalement basée sur l'herbe; adhérent au réseau CIVAM).

AFOCG

Association de FORMation en Comptabilité et Gestion. Organisme associatif visant l'autonomisation de ses membres (des agriculteurs) par la formation notamment à la gestion.

AGROBIO

Fédération régionale représentant des agriculteurs des filières de production agrobiologiques.

AGROBIO 35

Syndicat des agrobiologistes d'Ille-et-Vilaine (Bretagne).

AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Organisation collective regroupant producteurs et consommateurs dans une démarche de production et vente directe.

A PETITS PAS

Structure proposant des activités liées à l'écotourisme, les loisirs éducatifs, l'éco-construction, la création d'entreprise ou encore des ateliers citoyens.

ARDEAR

Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural. A pour but de soutenir et accompagner les initiatives qui ont des répercussions favorables sur l'emploi en milieu rural

AU FIL DES SAISONS

Association de développement local (Nord-Pas-de-Calais).

AVEC

Association Valorisation Environnement. Association locale de développement de l'utilisation de produits alimentaires bio en restauration collective.

AVENIR

Association de développement local qui accompagne des porteurs de projets exclus des aides nationales à l'installation en agriculture, en leur proposant des temps de rencontre individuel ou collectif adapté à leur situation et demande.

BPREA

Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole. Diplôme requis pour ouvrir des droits spécifiques aux agriculteurs créant ou reprenant une exploitation agricole en France

CFPPA

Centre de Formation Professionnelle et Promotion agricole.

CHAMBRES CONSULAIRES

Organisation des métiers en trois grands secteurs, commerce, artisanat et agriculture.

CIVAM

Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural. Projet social : défense de l'autonomie et de l'égalité des chances pour tous dans les territoires ruraux, par la diffusion du savoir.

CMR

Chrétiens dans le Monde Rural. Mouvement d'éducation populaire qui forme ses membres à la prise de responsabilité, à l'animation et à la mise en œuvre de projets individuels et collectifs

COOPERES

Association de développement local de l'économie sociale et solidaire ayant pour objectif de soutenir et accompagner le développement des initiatives de services d'intérêt collectif en milieu rural.

CRESCENDO

Coopérative d'activité et d'emploi basée à Flers en Normandie.

DLA

Dispositifs Locaux d'Accompagnement. Organisation française nationale qui vise à accompagner les associations dans leurs évolutions avec pour objectif le maintien des emplois salariés.

DRAAF

Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt. Représente le ministère de l'Agriculture en région.

ESS

Économie Sociale et Solidaire. Vision de l'économie dont la finalité n'est pas financière (coopératives, mutuelles, associations pour l'essentiel).

FDCIVAM

Fédération Départementale des CIVAM.

FONDATION DE FRANCE

Organisme qui collecte et distribue des fonds pour soutenir des projets selon des objectifs déterminés au sein d'un directoire.

FONDATION RTE

Réseau Transport d'Électricité. Organisme qui collecte et distribue des fonds pour soutenir des projets en milieu rural.

FRGS

Foyers Ruraux Grand Secteur. Association d'éducation populaire d'animation rurale orientée vers l'accès à la culture pour tous.

GAB

Groupement d'Agriculture Biologique. Association regroupant des producteurs agréés et contrôlés en agriculture biologique et en conversion.

GRAINE DE SAVEURS

Association travaillant à l'éducation au goût et à l'alimentation.

INPACT

INitiative Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale. Réseau de 6 associations dont l'objectif est de promouvoir une agriculture citoyenne prenant en compte les critères de durabilité et l'intégration dans le territoire.

INTERAFOCG

Réseau national des AFOCG.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Organisme d'éducation populaire qui milite pour une éducation égale pour tous dans le respect des fondements de l'école publique laïque et obligatoire.

MRJC

Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne. Association de jeunes qui conduit des actions d'animation et de développement en milieu rural.

MSA

Mutualité Sociale Agricole. Organisme gestionnaire des cotisations sociales des agriculteurs et des salariés agricoles.

PIVERT

Centre de ressources pour la vie et la création d'activité à la campagne rattaché à l'AFIP en Normandie.

PLIE

Plans locaux pour l'Insertion et l'Emploi. Dispositif de mise en cohérence des actions d'insertion et d'emploi sur un territoire en lien avec les stratégies de développement local.

POINT INFO INSTALLATION

Dispositif d'accompagnement à l'installation des exploitants agricoles.

PÔLE EMPLOI

Organisation parapublique qui gère en France l'accueil, le recensement, l'accompagnement et la rémunération des demandeurs d'emploi.

RECOLTES

Réseau Collectif entre des Territoires d'Économie Solidaire. Nom d'un projet européen en Bourgogne (2006-2008).

SAVOIR-FAIRE ET DÉCOUVERTE

Association permettant aux individus qui le souhaitent de tester un nouveau métier rural dans le cadre de stages à la carte.

SCIC

Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Forme sociale d'une entreprise coopérative où les salariés sont associés aux bénéficiaires.

SCOP

Société Coopérative Ouvrières de Production. Forme sociale d'une entreprise coopérative où les salariés sont associés dirigeants

SOLIDARITÉ PAYSANS

Association nationale qui soutient les agriculteurs en difficulté notamment financière.

TERRE DE LIENS

Association dont l'objectif est de permettre un accès collectif et solidaire au foncier (collecte de fonds pour constitution de réserves foncières, installation d'exploitants sous forme collective).

VIVEA

Fond de formation des acteurs du vivant. Organisme collecteur et répartiteur de moyens pour la conduite de formation en direction d'agriculteurs, forestiers et paysagistes.

LE PROJET ESCALE

ESCALE comme Échanges Solidaires de Collectifs d'Accompagnements Locaux en Europe, est un projet européen porté par l'AFIP et le CELAVAR en partenariat avec ESDIME. L'objectif de ce projet est de créer un réseau européen des dispositifs collectifs territorialisés d'accompagnement (DCT) à la création d'activité en milieu rural. Ce réseau devrait permettre à des porteurs de projets d'intégrer dans leur parcours de création une expérience européenne où ils pourront enrichir leur projet des expériences similaires rencontrées mais également de bénéficier de l'appui de partenaires européens en termes d'accompagnement, appui pouvant être complémentaire à celui trouvé dans leur pays d'origine. 2009, première phase du projet, a permis de repérer et décrire les expériences existantes, de débiter la mise en réseau de certains collectifs d'accompagnement existants en France et au Portugal et de débiter l'échange de pratiques entre accompagnateurs. Le document présenté ici synthétise une partie de ces travaux. L'année 2010 verra s'élargir ce réseau des DCT, notamment vers d'autres pays européens, et se développer un travail de recueil des attentes des porteurs de projets vis à vis de ce réseau européen, afin de définir les modalités d'échanges possibles.

L'ensemble des documents (référentiel, fiches ressources, newsletters, comptes rendus des séminaires de travail) sont téléchargeables en ligne sur le site www.celavar.org/escala.



Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales

L'AFIP est un réseau associatif de formation et d'animation en milieu rural qui vise à :

- renforcer la capacité d'initiative et d'intervention des paysans et des ruraux,
- favoriser le développement des pratiques collectives et des démarches de groupes,
- dépasser les cloisonnements,
- faciliter les liaisons horizontales entre les acteurs du développement rural.

Ses modalités d'intervention sont la formation, l'accompagnement de projets collectifs et individuels ainsi que

l'information sur l'actualité agricole et rurale notamment par l'édition de la revue « Transrural Initiatives ». www.afip.asso.fr



Comité d'Étude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale

Le CELAVAR est une coordination de 13 associations nationales qui contribuent à l'animation, à la formation et au développement local en milieu rural.

Les objectifs du CELAVAR sont définis par une charte signée par ses adhérents :

- favoriser l'examen de problèmes qui se posent spécifiquement aux associations à vocation agricole et rurale,
- rendre possible des initiatives de réflexion et d'échange sur des sujets d'intérêt général,
- favoriser l'organisation et la concertation des associations à vocation agricole et rurale, et leur représentation au sein des structures et institutions associatives ainsi qu'auprès des pouvoirs publics.

Sur ces sujets, le Celavar valorise les pratiques de ses membres, produit de la méthodologie pour les acteurs nationaux et locaux, appuie la coopération régionale, informe les acteurs... www.celavar.org



Agence du développement local du Sud-Ouest d'Alentejo

Esdime est l'une des premières organisations à avoir travaillé sur le développement local des espaces ruraux au Portugal. Son objectif est de soutenir le développement de projets professionnels. C'est une coopérative de solidarité sociale qui développe des projets dans les secteurs suivants : animation territoriale, actions de formations, support technique aux associations et aux organisations locales, promotion et soutien aux partenariats locaux, intégration psychosociale des femmes en difficulté, soutien à la gestion de projets, cours pour adultes, et promotion de l'égalité hommes-femmes. www.esdime.pt



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen.

